

Master 2 Géographie, Aménagement, Environnement et Développement

Parcours Gestion et Développement des Territoires en Transition (GESTT)

MEMOIRE DE MASTER 2.

Thème : Le portrait de territoire, un outil de connaissance et de mise en œuvre de développement social et territorial : Cas du Centre Socioculturel des Trois Cités.



Présenté par : Issa DIOUF

Sous la direction de : M. Dominique ROYOUX, Directeur de mémoire.

M. Vincent DIVOUX, Tuteur de stage.

Année universitaire: 2021-2022

Dédicace

À ma famille !

Table des matières

REMERCIEMENTS	4
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	6
INTRODUCTION	7
PREMIERE PARTIE : LES CENTRES SOCIOCULTURELS A L'EPREUVE DU PORTRAIT DE TERRITOIRE : ÉMERGENCE D'UN NOUVEL OUTIL.....	9
1.1 POURQUOI UN PORTRAIT DE TERRITOIRE DANS UN CENTRE SOCIOCULTUREL ?.....	10
1.1.1 Historique des Centres Sociaux	10
1.1.2 Les Centres Sociaux au croisement de l'éducation populaire	12
1.1.3 Contexte de la décentralisation	14
1.1.4 État des lieux de la question de recherche	15
1.1.5 Présentation du Centre Socioculturel des 3 Cités.....	16
1.1.6 Le stage.....	19
1.2 CADRAGE CONCEPTUEL, GEOGRAPHIQUE ET PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE	19
1.2.1 Discussion conceptuelle.....	19
1.2.2 Cadre géographique : Le territoire d'étude.....	28
1.2.3 Problématique	31
1.2.4 Approche méthodologique.....	33
2 - DEUXIEME PARTIE : DU PORTRAIT AU PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE : CAS DES TROIS CITES.....	35
2.1 DIAGNOSTIC TERRITORIAL D'UN QUARTIER D'HABITAT SOCIAL	36
2.1.1 Du peuplement à la structure actuelle de la population.....	36
2.1.2 Emploi et le chômage, un problème difficile à résoudre	42
2.1.3 Un parc locatif entre ancienneté, insalubrité et surpeuplement	44
2.1.4 L'impact de la mobilité sur le tissu social du quartier.....	47
2.2 LE PORTRAIT DE TERRITOIRE, UN INSTRUMENT TEMOIN DANS LE CHAMP DU DEVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL.	51
2.2.1 De l'injustice territoriale à l'émergence du local	51

2.2.2	Le portrait de territoire, un outil capital du développement social local	52
2.2.3	Les principes et les orientations du portrait de territoire	53
2.2.4	Les limites du portrait de territoire	54
3	TROISIEME PARTIE : LA DIMENSION LOCALE DES PORTRAITS SOCIAUX DE TERRITOIRE A L'EPREUVE DE L'APPROPRIATION PAR LES HABITANTS DES MUTATIONS GLOBALES CONTEMPORAINES.....	55
3.1	CADRE LOCAL DES PROJETS SOCIAUX DE TERRITOIRE : PRATIQUES ET REPRESENTATION DES HABITANTS.	56
3.1.1	L'implication des habitants dans l'élaboration du portrait de territoire	56
3.1.2	Prise en compte de la connaissance habitante.....	57
3.1.3	Le portrait de territoire, un instrument de connaissance et d'aide à la décision	58
3.1.4	Vers une ingénierie territoriale.....	58
3.2	DEVENIR DU PORTRAIT DE TERRITOIRE FACE AUX MUTATIONS SOCIO-SPATIALES.	60
3.2.1	Repenser les « indicateurs descriptifs » du portrait de territoire.....	60
3.2.2	Les données qualitatives « parent-pauvre » du portrait de territoire	61
3.2.3	Le portrait territoire à l'aube de la révolution numérique	62
	CONCLUSION.....	64
	BIBLIOGRAPHIE	66
	TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	69

Remerciements

Je remercie spécialement toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce travail.

Je remercierai en premier mon directeur de mémoire, Monsieur Dominique ROYOUX pour avoir accepté de diriger ce travail et de m'avoir accompagné tout au long de ce mémoire tant sur le plan de la problématique que sur la structuration.

Ensuite, j'adresse mes sincères remerciements à mon tuteur de stage, Monsieur Vincent DIVOUX, Directeur de l'Association des Centres Socioculturels des Trois Cités (Poitiers) pour son soutien indéfectible et sans faille, son professionnalisme et pour l'intérêt qu'il porte à mon sujet.

Je remercie également toute l'équipe du Centre Socioculturel des 3 Cités pour l'accueil merveilleux qui m'a été réservé durant mes six (06) mois de stage.

Mes remerciements vont également à l'endroit de Monsieur Abdou Aouad, Rédacteur du Contrat de Projet du Centre qui m'a toujours épaulé et ses conseils ont été très utiles pour la réalisation de mon projet de fin d'études.

Je souhaiterais remercier aussi Madame Boutinon Elvina et son fils Solan TALBOT qui m'ont accueilli et hébergé pendant mon arrivée en France.

Pour finir, je voudrais remercier cordialement ma famille qui malgré la distance ne cesse de m'encourager et de me conseiller.

Liste des sigles et abréviations

ANCR : Association Nationale des Responsables de Circonscription

ANPE : Agence Nationale pour l'Emploi

APL : Aide Personnalisée au Logement

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CDI : Contrat à Durée Indéterminée

CNAF : Caisse Nationale d'Allocations Familiales

CS : Centres Sociaux

DSL : Développement Social Local

EPCI : Établissements Publics de Coopération Intercommunale

HLM : Habitat à Loyer Modéré

INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques

IRIS : Ilots Regroupés pour l'Information Statistique

MDSL : Mouvement de Développement Social Local

MJC : Maison des Jeunes et de la Culture

MSA : Mutualité Sociale Agricole

ODAS : Observatoire National de l'Action Sociale

PE : Pôle Emploi

PLAI : Prêt Locatif Aidé d'Intégration

PST : Projet Social de Territoire

QPV : Quartier Politique de la Ville

Introduction

La connaissance du territoire est devenue une étape fondamentale de routine lors de la réalisation de projets menés par les acteurs institutionnels comme les collectivités territoriales ou par les acteurs du social tels que les CCAS, les associations de missions locales, les Centres Sociaux, les services sociaux départementaux, l'ANPE, la CAF ou encore la MSA. Devant l'embarras de sens fréquent et la pluralité des méthodes employées pour le mettre en pratique, le portrait de territoire fait l'objet de nombreuses études par ces acteurs précités. Économistes, géographes, sociologues ou encore chercheurs de diverses disciplines contribuent à l'amélioration de l'outil et sa bonne maîtrise sur le terrain. Cette connaissance du territoire vise à améliorer les performances des structures sociales et d'orienter leur action au niveau local¹.

Le portrait de territoire s'inscrit dans un contexte renouvelé de finalités d'action sociale et de nouveaux enjeux sociaux, mais aussi dans le cadre de la redéfinition des interventions auprès du public local. Dans un contexte marqué par la décentralisation, de nouveaux enjeux émergent autour du « local » qui devient le lieu privilégié de la proximité, et d'une recherche de cohérence et d'efficacité de l'action. Les modalités d'intervention s'appuient sur le triptyque : territoire-partenariat-contrat.

En effet, l'approche par le territoire sur la vie des populations exige l'implication des habitants à des projets collectifs, permettant de repenser les priorités des politiques locales, dans une logique de réponses adaptées aux attentes sociales. Le territoire devient de facto, un véritable objet de l'action publique et en particulier l'action sociale dans le sens où il permet une lecture globale des dynamiques à l'œuvre de ses atouts et de ses faiblesses, offrant une nouvelle lecture des phénomènes sociaux propres à produire de la connaissance venant éclairée les décisions et fondée une politique prenant en compte cette complexité sociale et territoriale.

Aussi, les dynamiques socio-spatiales notées au cours de ces dernières années ont accentué la transformation des pratiques et la réorientation des actions sociales locales, un chamboulement des frontières du champ social, voire de ses fondements vers une nouvelle demande sociale.

¹ Hommage C., 2007, « La démarche de diagnostic territorial au service d'une dynamique partenariale et territoriale et citoyenne, 2 sur 18 », disponible sur <https://www.cairn.info/revue-les-sciences-de-l-education-pour-l-ere-nouvelle-2007-1-page-79.htm>.

Cette prise en charge de la cohésion sociale (lutte contre l'exclusion sociale) et un déplacement de l'intervention sociale : finalités élargies avec un changement dans les modalités. Elle doit aujourd'hui émerger et soutenir les actions individuelles et collectives qui tissent les liens entre individu et la société et inventer des contrats sociaux propres à contenir l'exclusion sociale et maintenir la cohésion sociale.

Donc, la connaissance du territoire à ce jour est un élément irréversible dans le domaine de la gestion et du développement social local. Elle sert d'aide à la décision en passant par la réflexion, la conception et la mise en œuvre du projet de territoire quel que soit l'échelle. Diagnostic de territoire, observatoire des territoires, veille territoriale ou encore portrait de territoire se sont révélés en quelques années, de véritables instruments clés principalement employés par les professionnels de l'aménagement du territoire et du développement territorial. La production d'outils au service de la connaissance du territoire offre aux décideurs la possibilité de faire appel à l'ingénierie territoriale qui est « *l'ensemble des concepts, outils et dispositifs mise à la disposition des acteurs du territoire pour accompagner la conception, la réalisation et l'évaluation de leurs projets de territoire* » (Landon, 2007). C'est le cas du Centre Socio-Culturel des 3 Cités.

Dans ce mémoire, il s'agira en première partie d'aborder les Centres Sociaux à l'épreuve du portrait de territoire, d'où la question pourquoi fait-on le portrait de territoire ?

En deuxième partie, nous allons traiter du portrait au projet social de territoire avec une étude de cas des 3 Cités.

En troisième et dernière partie, nous allons discuter sur la dimension locale des portraits sociaux de territoire à l'épreuve de l'appropriation des habitants des mutations globales contemporaines.

**Première partie : Les Centres Socioculturels à l'épreuve
du portrait de territoire : Émergence d'un nouvel outil.**

1.1 Pourquoi un portrait de territoire dans un Centre Socioculturel ?

1.1.1 Historique des Centres Sociaux

Les Centres Sociaux sont apparus pour la première fois en Angleterre dans la seconde moitié du 19^e siècle dans la banlieue de Londres, où des pasteurs et des universitaires s'établissent au milieu des catégories les plus pauvres du prolétariat industriel qui y étaient relégués. Ils appelaient « settlement » leurs établissements et cela reste le terme consacré sur le plan international. En France, « les Maisons Sociales » ou « Résidences Sociales » ouvrent dans les banlieues ouvrières pour apporter une réponse collective aux besoins de familles : garde d'enfants, prévention sanitaire et sociale, cours pour les adultes. En 1992, une vingtaine d'établissements se regroupent pour créer la Fédération des Centres Sociaux de France.

Peu nombreux, entre les 02 guerres à peine une soixantaine au lendemain de la seconde guerre mondiale, les Centres Socioculturels connurent leur véritable essor à partir des années 60. Leur développement est lié au phénomène d'urbanisation accélérée, la construction de grands ensembles modifiant le tissu social. La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Mutualité Sociale Agricole (MSA) ont joué un rôle important dans ce développement. Les Centres Sociaux s'inscrivent dans une longue histoire. Ils se sont attachés à répondre aux problèmes caractéristiques de chaque époque, grâce à l'investissement des acteurs impliqués dans cette aventure : engagement des intervenants, bénévoles et salariés, mais aussi des habitants du quartier : Et il a fallu plus d'un siècle pour façonner le Centre Social tel qu'il existe aujourd'hui : un lieu d'action, d'animation et d'intervention dans la vie sociale.

Si dans les années fastes, une dominante socioculturelle est apparue, à partir du milieu des années 1980, avec la récession économique, les aspects insertion, social et santé sont redevenus prioritaires. L'ouverture à l'économie marque l'évolution récente des Centres dont la démarche s'inscrit désormais dans une problématique de développement local. Tout le monde, sans distinction d'âge, de race ni de situation sociale peut venir dans un Centre Social cependant, chaque Centre est aujourd'hui amené à considérer certains groupes comme prioritaires, parce que plus

fragiles, plus démunis, plus menacés : familles monoparentales, personnes âgées, adolescents ou jeunes en difficulté, chômeurs, immigrés. Mais ces priorités ne constituent pas des exclusives.

Les Centres Sociaux refusent de devenir des ghettos pour publics en difficulté. Comparés à d'autres dispositifs où les personnes sont étiquetées en fonction de leur travail (ou de leur non-travail), le Centre Social n'est pas un lieu culpabilisant. On y parle d'abord épanouissement, promotion, citoyenneté.

Alors que pousser certaines portes peut être un geste parfois stigmatisant, celles d'un Centre social sont si souvent ouvertes et pour des causes si diverses (culturelles, ludiques) que les personnes se sentent préservées dans leur dignité.

Implantés au cœur des quartiers, dans les villes et en milieu rural, ils adhèrent à la fédération nationale des Centres Sociaux. Ce sont des lieux d'animation sociale et culturelle ouverts à tous les habitants. Chacun peut y retrouver des activités et des services dans les domaines les plus variés : insertion, loisirs, logement, garde d'enfants etc.

« Un centre socioculturel est donc un équipement collectif et polyvalent pour les habitants du voisinage. Ce sont des équipements de proximité qui s'inscrivent dans une tradition et qui ont un projet. Depuis leur création, à la fin du siècle dernier les Centres Sociaux ont eu pour objectif prioritaire de faire participer les habitants à l'amélioration de leur condition de vie, au développement de l'éducation et à l'expression culturelle, au renforcement des solidarités, à la prévention et à la réduction des exclusions. La spécificité du Centre Social réside ainsi dans la participation des habitants à son élaboration et à sa gestion »².

Dans un contexte largement dénoncé de "fracture sociale", les Centres Sociaux, parce qu'ils sont implantés dans les quartiers et les zones les plus sensibles, sont partout où ils existent un des maillons essentiels dans la lutte au quotidien contre l'exclusion. Si, de plus en plus, ils sont parfois obligés de travailler dans l'urgence et le déplacent, les Centres Sociaux souhaitent avant tout

²Fédération des Centres Sociaux, historique des centres sociaux, disponible sur <https://federation58.centres-sociaux.fr/files/2014/11/Historique-des-Centres-Sociaux-de-la-Ni%C3%A8vre1.pdf>.

inscrire leur action dans la durée. Leur objectif permanent est la recherche du mieux vivre dans la cité et ils sont fiers de se définir comme des lieux de citoyenneté. Chaque Centre, parce qu'il est enraciné dans la réalité locale, a son identité propre, mais il fait partie d'un réseau qui souscrit aux références et aux exigences communes que nous avons rapidement décrites ici.

Ce réseau est constitué de près de 900 Centres sociaux regroupés par 39 Fédérations ou regroupements, départementaux ou régionaux, adhérents à la Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France selon la Fédération des Centres Sociaux.

Les Centres sociaux français d'aujourd'hui font remonter leur propre histoire à la fin du XIX^e siècle et considèrent comme leur ancêtre premier l'« œuvre sociale de Popincourt », implantée en 1896 dans le XI^e arrondissement de Paris, œuvre qui se prolongera ensuite sous forme de « Maisons sociales », de « Résidences sociales » et enfin de « Centres sociaux ». Cette création a donc lieu dans la décennie 1890 au cours de laquelle se conceptualise la nécessité d'une éducation populaire élargie et où se diversifient les formes de sa mise en œuvre³.

C'est dans ce contexte que, durant la décennie 1890, « l'éducation sociale », dite aussi « éducation populaire », et « l'action sociale », associées désormais à l'enjeu de la « justice sociale », non seulement prennent une place centrale dans les discours réformistes, mais surtout justifient de nouvelles formes d'action qui se consolideront au fil de la décennie suivante.

1.1.2 Les Centres Sociaux au croisement de l'éducation populaire

Qu'est-ce que l'éducation populaire ? « *C'est un courant d'idées qui milite pour une définition de la connaissance au plus grand nombre afin de permettre à chacun de s'épanouir et de trouver la place de citoyen qui lui revient* »⁴. Elle se définit généralement en complément des actions de l'enseignement formel. C'est une éducation qui reconnaît à chacun la volonté et la capacité de progresser et de se développer, à tous les âges de vie.

En France, on considère comme fondateurs de l'éducation populaire : la Révolution française avec le rapport Condorcet, la création par Jean Macé de la Ligue de l'enseignement en 1866, en 1899 le Sillon de Marc Sangnier et le Front Populaire. À la Libération la Résistance entend réaliser son

³ Eloy, C. 2021, « L'engagement initial des Centres Sociaux dans l'action et dans l'éducation populaire », Histoire et Mémoire, <https://max-marchand-mouloud-feraoun.fr/search/tag:Le+Lien+70>.

⁴ Définition de l'éducation populaire, 2018, Wikipédia, disponible sur https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89ducation_populaire.

programme. C'est au XVIII^{ème} siècle, à l'époque des **Lumières** que l'on fait communément remonter l'origine de l'idée d'une « éducation populaire ». Dans un contexte de lutte contre l'obscurantisme et l'emprise de l'Église catholique en France, se diffuse l'idée de la nécessité d'une éducation de toutes et tous, et, en l'occurrence, du peuple, par le peuple, pour le peuple. Ce sont les prémices de l'idée d'éducation d'action directe. En 1792, en pleine révolution, **Condorcet** remet à l'Assemblée législative un Rapport sur l'instruction publique dans lequel on peut lire : « *Tant qu'il y aura des hommes qui n'obéiront pas à leur raison seule, qui recevront leurs opinions d'une opinion étrangère, en vain toutes les chaînes auraient été brisées, en vain des opinions de commandes seraient d'utiles vérités. Le genre humain n'en resterait pas moins partagé entre deux classes : celle des hommes qui raisonnent, et celle des hommes qui croient. Celle des maîtres et celle des esclaves* ».

En 1959, alors qu'est créé le *ministère de la Culture* sous la houlette du romancier gaulliste André Malraux, l'éducation populaire reste au sein de *Jeunesse et sports* : le nouveau ministère n'a pas pour mission l'émancipation du peuple, mais la création artistique et l'accès aux « œuvres capitales de l'humanité ». Ainsi, par exemple, la pratique du théâtre amateur dépend du ministère de la jeunesse, alors que le théâtre de « création » passe au ministère de la culture. L'idée de pédagogie de la démocratie est abandonnée par les institutions. Elle se transforme en animation socio-culturelle, rattachée aux loisirs.

C'est dans cette période que le secteur de l'éducation populaire rentre dans un cercle vicieux. Tout d'abord, ses militantes et militants obtiennent une reconnaissance de l'État, ce qui entraîne la création de droits et l'allocation de moyens. Ainsi, la **création des Comités d'entreprises (1946)**, la **loi sur le droit à la formation professionnelle continue (1971)**, la construction d'infrastructures comme les MJC, et le subventionnement d'associations pour les animer, etc. Mais tout cela provoque une institutionnalisation et une très forte dépolitisation des actions menées. On doit être diplômé pour pouvoir être animateur ou animatrice ; les dirigeantes et dirigeants des structures s'éloignent socialement des premiers concernés, qu'ils considèrent désormais comme « leur public »⁵.

⁵ Éducation populaire, 2015. « Histoire de l'éducation de populaire », <http://www.education-populaire.fr/histoire-education-populaire/>

1.1.3 Contexte de la décentralisation

En 1947, le livre au titre-choc du géographe Jean-François GRAVIER, « *Paris et le désert français* » relance la réflexion sur l'équilibre de développement des territoires. La période d'après-guerre marque en effet, une prise de conscience des inégalités du développement régional dans le contexte de rationalisation économique qui accompagne la reconstruction du pays. Le cadre départemental était jugé depuis longtemps trop étroit pour le développement économique et social. Les problèmes d'activités et de l'emploi devaient être appréhendés sur une échelle plus large.

En novembre 1975, le président Valéry GISCARD d'ESTAING, constatant « *une aspiration nouvelle des citoyens à participer à la gestion de leur quartier, de leur village, de leur cité* », confie à Olivier GUICHARD, le premier délégué de la DATAR, créée en 1963, la présidence d'une commission chargée d'esquisser une réforme des institutions locales.

En 1981, à la suite de l'élection de François MITTERRAND, le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, maire de Marseille, Gaston DEFFERRE, s'attelle à préparer la grande réforme de la décentralisation. À partir de juillet 1981, le projet de loi relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, premier projet de loi soumis au Parlement nouvellement élu, est débattu. La loi est votée le 28 janvier 1982 et promulguée le 2 mars 1982.

Complétée par la loi du 22 juillet 1982, elle introduit d'importantes modifications dans l'organisation territoriale du pays dont les plus notables sont : l'institution du président du conseil général en exécutif de département à la place du préfet ; le remplacement de la tutelle administrative *a priori* par un contrôle juridictionnel *a posteriori* ; la création d'une nouvelle juridiction financière : la Chambre Régionale des Comptes dont l'une des missions est d'assister le préfet en matière de contrôle budgétaire ; la promotion de la région en collectivité territoriale à part entière, dotée d'un conseil élu au suffrage universel ; dans chaque département et région, le représentant de l'État (dénommé dans la loi du 2 mars 1982 « commissaire de la République ») continue d'avoir la charge des intérêts nationaux, du respect des lois, de l'ordre public et du contrôle administratif. C'est ce qu'on a appelé « l'Acte I de la décentralisation ».

Dans un contexte de décentralisation et de volonté de rééquilibrage du territoire français, l'aménagement est passée d'une logique du « faire sans eux » dominante jusqu'aux années 1980, vers une logique plus adaptée aux enjeux actuels autour du « faire ensemble ». Annoncée comme un moyen efficace de répondre aux besoins des populations à la base, elle souvent associée au développement local. Et puis, dans le souci d'impliquer et de mettre les acteurs locaux au cœur du développement de leur territoire, le niveau local semble être l'échelon pertinent de mise en œuvre des politiques de développement, dans une période marquée par l'implications croissantes des structures étatiques et des sociétés civiles qui exigent la transparence dans la gestion des affaires collectives. L'État hyper-centralisateur cède certaines de ses prérogatives, laissant plus de marge de manœuvre aux autorités et aux initiatives locales afin qu'elles portent le développement de leurs territoires qui passe fondamentalement une ingénierie territoriale : ici, le portrait de territoire.

1.1.4 État des lieux de la question de recherche

Tout est passé au cours du demi-siècle qui s'achève, comme si les territoires urbains, lieu par excellence de perfectionnismes technologiques et de développement économique, sont devenues, à un second temps, les réceptacles de nouveaux malheurs des temps, lieu d'accumulation de nouvelles pauvretés, plus encore, les territoires où s'expriment ouvertement les effets de cloisonnement d'une société profondément fragmentée, une croissance économique incertaine et une grippage des processus d'insertion socio-économiques qui ont fonctionné jusqu'aux années 1970.

En effet, les pouvoirs publics en France, confrontés à des évolutions susceptibles de troubler la paix sociale et contraires aux idéaux proclamés de solidarité ont mis en œuvre des actions focalisées sur les quartiers où prédominent des populations en situation précaire ou vulnérable. Cette intervention nécessite au préalable une connaissance du territoire à l'aide d'outil de l'ingénierie territoire : le portrait de territoire.

Le portrait de territoire est un outil qui se déploie de manière importante depuis quelques années, il est difficile de trouver des données scientifiques quant à son émergence. À partir de recherches effectuées sur son contexte d'émergence, son évolution et son usage, le portrait de territoire est un instrument de plus en plus exploité par les acteurs de l'aménagement du territoire, du développement territorial et du développement social local. Le portrait de territoire émerge de l'enchaînement de plusieurs grandes périodes que nous allons évoquer (CABE, 2020).

La première grande étape serait marquée par le passage d'une période de faste dans le domaine de l'aménagement d'après-guerre (milieu XXème siècle) vers l'un des tournants majeurs à l'échelle de la politique française que représente le phénomène de la « décentralisation » débutant en 1982. Jusqu'aux années 1980, la rance était victime de deux maux : Il s'agit d'un déséquilibre territorial depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. L'expression « Paris et le désert français » en 1947 du géographe Jean François GRAVIER traduit l'esprit de cette période.

De l'autre côté, la France souffre d'une critique dans sa mode gestion et de pilotage de la politique nationale, avec l'attribution de pleins pouvoirs et d'une véritable centralité gravitant autour de l'État, d'où la seconde expression d' « État régalien » qui prédomine jusqu'à lors.

Mais la succession des actes I (1982-2003) puis II (2003-2004) de la décentralisation vont changer littéralement les codes et les modes de gestion du pays. C'est à partir de ce moment que le portrait de territoire a vu ses origines.

En plus, la décentralisation a favorisé le passage d'une politique nationale descendante à une politique horizontale en donnant plus de pouvoirs aux territoires de vie (région, département, EPCI, communes) par le transfert de compétences. Les EPCI et les départements font usage de l'outil pour l'efficacité de leurs actions. La mutualisation, la fusion et la création d'EPCI sont des signaux de l'émergence du portrait de territoire.

Cet outil a connu un succès dès son apparition car le nombre de portrait de territoire s'est multiplié en quelques années. Cela s'explique par sa capacité à synthétiser en quelques pages les caractéristiques du territoire sur lequel on souhaiterait s'informer, mais également pour les acteurs en charge de la mise en œuvre d'un projet dans le cadre du développement territorial, marketing territorial et du développement social local. Il est produit à des échelles différentes (région, département, EPCI, communes, quartiers). Nonobstant la pluralité d'outils de connaissance territoriale, le portrait de territoire demeure l'outil privilégié de certains acteurs territoriaux pour la réalisation de leur projet de territoire comme les Centres Socioculturels.

1.1.5 Présentation du Centre Socioculturel des 3 Cités.

L'association des Centres Socio-culturels des trois-cités est, comme son nom l'indique, une association dite la loi 1901, à but non lucratif. Son action est encadrée par trois textes structurants.

Les deux premiers textes sont des textes permanents. Il s'agit des statuts et du projet politique. Le troisième document est plus détaillé mais n'a une durée que de 4 années : le contrat de projet.

Ce document a une triple fonction : être l'axe central de notre action pour une période de 04 années, être le support de l'agrément « Centre Socio-Culturel » au cours d'une négociation avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Vienne, être enfin le support d'une convention pluriannuelle signée avec la ville de Poitiers⁶.

L'association a pour but :

- D'animer et de gérer en complémentarité les équipements des deux Centres Socio-culturels agréés, l'un au Clos-Gautier, l'autre à Saint Cyprien, regroupant dans les deux locaux appropriés mise à la disposition des habitants, un ensemble de services, d'activités, de réalisations collectives à caractère social, culturel, éducatif, sportif et de loisirs correspondant aux besoins des habitants,
- De favoriser le développement de la vie associative en offrant aux associations existantes et futures une possibilité de rencontre, de coordination en mettant à leur disposition divers moyens matériels, techniques et humains,
- De susciter la promotion des individus et des groupes d'individus par la prise de responsabilité, par la participation, la rencontre, l'information et la formation.

Le projet politique :

Le projet politique est un document qui affirme les valeurs et l'état d'esprit avec lequel l'association fonctionne. Il est généralement révisé tous les 4 ans au moment de l'écriture du nouveau contrat de projet, mais il évolue relativement peu. Il dit notamment que « l'Association des Centres Socio-Culturels des 3 Cités » est portée conjointement par des bénévoles et des salariés.

⁶ Association des centres socio-culturels des Trois Cités, disponible sur <https://3cites-csc86.org/qui-sommesnous?/>

C'est un lieu « politique » au sens premier du terme : un lieu où s'exerce la citoyenneté et se vit la démocratie ». Elle a pour finalité le développement du social, des relations intergénérationnelles et interculturelles.

L'association participe à la transformation de la société dans laquelle nous vivons en proposant à chacun d'être un acteur de sa vie, d'être un acteur de son quartier, dans un esprit de solidarité.

Figure 1 : Synthèse actions des Centres Socioculturels



Source : Maison du Centre Social, Fédération nationale des centres sociaux

1.1.6 Le stage

Le Centre Socioculturel des 3 Cités est entré en période de renouvellement de son projet pluriannuel. A cette occasion, il est important de porter un regard sur l'évolution de son territoire d'intervention (dans ses différentes acceptations) dans différents domaines : population, famille, logement, emploi, chômage, formation, politique et mobilité.

Objectif du stage :

L'objectif est de mettre à jour le portrait de territoire des Trois Cités en s'appuyant sur des données déjà récoltées, mais non complètement exploitées, en complétant les données avec les dernières publications de l'INSEE et des organismes sociaux (notamment CAF).

Missions principales du stage:

- Mise à jour des données générales du quartier des 3 Cités en s'appuyant les données INSEE, sollicitant la CAF pour les données complémentaires, et d'autres organismes si nécessaires,
- Mise à jour des données politique de la Ville à partir des sources disponibles (I-Ville, INSEE...)
- Réalisation d'enquêtes qualitatives avec les personnes participants aux ateliers,

Élaboration d'un portrait de territoire simplifié dans le cadre d'une candidature à l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur Longue Durée.

1.2 Cadrage conceptuel, géographique et problématique de l'étude

1.2.1 Discussion conceptuelle

1.2.1.1 Le portrait de territoire

Définir le portrait de territoire n'a jamais été une chose facile du fait de l'absence de données scientifiques à ce sujet. Derrière le vocable « portrait de territoire », se cachent de nombreux travaux d'études et d'observation. Aucune définition du portrait de territoire n'a été repérée dans le champ scientifique. A partir d'exemples de portrait de territoire et sa structuration, on pourrait tenter de définir cet outil. Le portrait de territoire peut être défini comme une **observation brute, une synthèse et ou encore une photographie d'un territoire à un moment donnée à partir d'indicateurs relatifs à l'évolution du territoire dans toutes ses acceptations et dans différents**

domaines (démographie, logement, éducation, mobilité, économie, politique et famille). C'est un document synthétique, dynamique, esthétique et accessible à un large public.

Il affiche l'identité territoriale, permet de produire de la connaissance et contribue à la promotion du territoire en éclairant des choses. Le portrait de territoire permet de caractériser sur la base de données factuelles, objectives et chiffrées, un territoire dans toutes ses dimensions, et le mettre en perspectives avec son environnement proche (échelle comparative). Il est un outil d'aide à la décision et le point de départ de toute stratégie de développement social et territorial.

« Loin d'être un simple état des lieux d'une situation ou la photographie d'un territoire donné, le portrait de territoire est d'abord le moment d'une mise en capacité d'agir des acteurs du territoire et de construction d'une vision commune. Il correspond à un apprentissage collectif, il doit être approprié par l'ensemble des acteurs et doit ensuite aboutir à une dynamique d'action » (Lardon S. et Piveteau V. 2005).

Le portrait de territoire vise à améliorer la connaissance globale des acteurs, des ressources, des habitants pour répondre aux nouveaux besoins économiques, sociaux et sociétaux. En encourageant les échanges et la transversalité entre direction et acteurs, le portrait de territoire est un outil de management pour l'encadrement de proximité et vise à encourager la prise d'initiatives dans les territoires.

Il constitue la première étape d'une démarche plus globale visant à aboutir à identifier avec l'ensemble des acteurs locaux les enjeux et les domaines sur lesquels il pertinent d'agir. Cette démarche de co-construction vise à encourager les propositions innovantes et les initiatives locales.

Cet outil doit aboutir à une dynamique d'actions possibles, et aller ainsi vers un projet de territoire tout en dégagant des orientations et des objectifs :

- Une vision commune du territoire, de l'ingénierie à la connaissance du territoire : c'est la logique du « *mieux connaître, pour mieux agir* » ;
- Accessibilité des informations à tous : Décideurs comme acteurs du territoire doivent accéder aux informations afin de créer une dynamique entre les acteurs allant dans le sens d'une démarche inclusive autour du projet de territoire ;
- Promotion du territoire : A défaut d'être une simple photographie du territoire, le portrait de territoire démontre les richesses du territoire et favorise son attractivité : le marketing

territorial, qui est avant tout un état d'esprit, qui consiste à bien connaître son territoire, mais surtout à penser clients et usages. On peut définir le marketing territorial d'après l'ouvrage Mercator, comme « *l'effort collectif de valorisation et d'adaptation du territoire à des marchés concurrentiels, en faveur du comportement des publics visés par offre dont la valeur perçue est durablement à celle des concurrents* »⁷.

1.2.1.2 Le territoire

Étymologiquement, la notion de territoire est issue du latin « *territum* ». Selon Digeste, recueil de jurisprudence civile, élaborée en 533 après J C, par Justinien qui constitue l'un des fondements du droit moderne, le terme a un lien direct avec *jus terrendi*, le droit de terrifier.

La notion de territoire a été tout d'abord étudiée chez les animaux et plus particulièrement chez les oiseaux. La première définition à caractère scientifique date du débat du XXe siècle et est due à E. Howard, un ornithologue anglais. D'autres études plus récentes sur le règne animal ont permis d'affiner les premières approches et de démontrer qu'un animal ne défend pas un espace mais qu'il se défend lui-même.

Le territoire existe donc sans son esprit ; c'est un produit entièrement subjectif au point que la meilleure connaissance de l'environnement n'est pas en mesure de fournir la moindre indication sur l'existence d'un territoire.

Même si cette remarque paraît juste, elle n'existe pas l'existence de territoires naturels délimités par des frontières physiques ou d'autres marqueurs. C'est peut-être là, dans l'interaction des frontières physiques et mentales qui se trouve la difficulté de définir les territoires.

Les recherches sur la notion de territoire ont, telle que perçue par l'homme, ont commencé dans les années 1960 et sont amplifiées au cours de la décennie suivante dans un contexte socio-économique bien défini et différent d'un pays à l'autre. De ce fait, elle a reçu des sens très nuancés selon qu'il s'agit des approches anglo-saxonne et française pour ne citer que ces deux.

⁷ Gollain. V, 2013, « Stratégie territoriale et marketing : définition, attractivité, méthodes », disponible sur <https://www.marketing-territorial.org/page-5608177.html>.

Dans le cas Anglo-saxonne, il a été souligné que le comportement territorial humain est phénomène d'écologie éthologique avec un fond instinctif humain qui se manifeste à propos des espaces plus ou moins exclusifs délimités par des frontières, marqueurs ou autres structures, espaces que les individus ou les groupes occupent émotionnellement et où ils se déploient afin d'éviter la venue d'autres individus ou groupe.

La territorialité exprime donc la tentative par un individu ou un groupe d'affecter, d'influencer ou de contrôler d'autres personnes, phénomènes ou relations et d'imposer son contrôle sur une aire géographique, appelée territoire.

Les ethnologues, par ailleurs, nous apprennent que le comportement humain territorial est un système cognitif et comportemental qui a comme objectif l'optimisation de l'accès d'un individu ou d'un groupe aux ressources de manière permanente.

Dans la littérature française on distingue un ton différent venant des géographes et des sociologues. Le territoire témoigne d'une appropriation à la fois économique, idéologique et politique de l'espace par des groupes humains qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire, de leur singularité.

Le territoire est un investissement affectif et culturel des sociétés placent dans leur espace de vie. Le territoire s'apprend, se défend, s'invente et se réinvente. Il est lieu d'enracinement, il est au cœur de l'identité. On apprend aussi qu'un territoire, c'est d'abord une convivialité, un ensemble de lieux où s'exprime la culture, ou encore une relation qui lie les hommes à leur terre et dans le même mouvement fonde leur identité culturelle.

Un territoire est un lieu de vie, dote ce qui l'entoure de sens et se dote lui-même de sens, met en route un processus identificatoire et identitaire. Ces territoires humains peuvent être un espace villageois, un espace urbain, mais aussi un mythe fondateur ou un livre (la Coran, la Bible) qui suscitent des comportements de type religieux. D'une certaine manière, tout territoire social est un phénomène immatériel et symbolique.

Tout élément, même physique ou biologique, n'entre dans la composition d'un territoire qu'après être passé par le crible d'un processus de symbolisation qui le dématérialise en quelque sorte. Tout territoire social est un produit de l'imaginaire humain.

La pluralité des approches disciplinaires sur la notion de territoire a longtemps subi les conséquences de la division classique du monde du savoir en deux parties, les sciences, d'une part, et les humanités, d'autre part, d'autant que la biologie humaine a tardé à s'établir comme discipline et que la médecine a été presque totalement engagée à soigner la maladie.

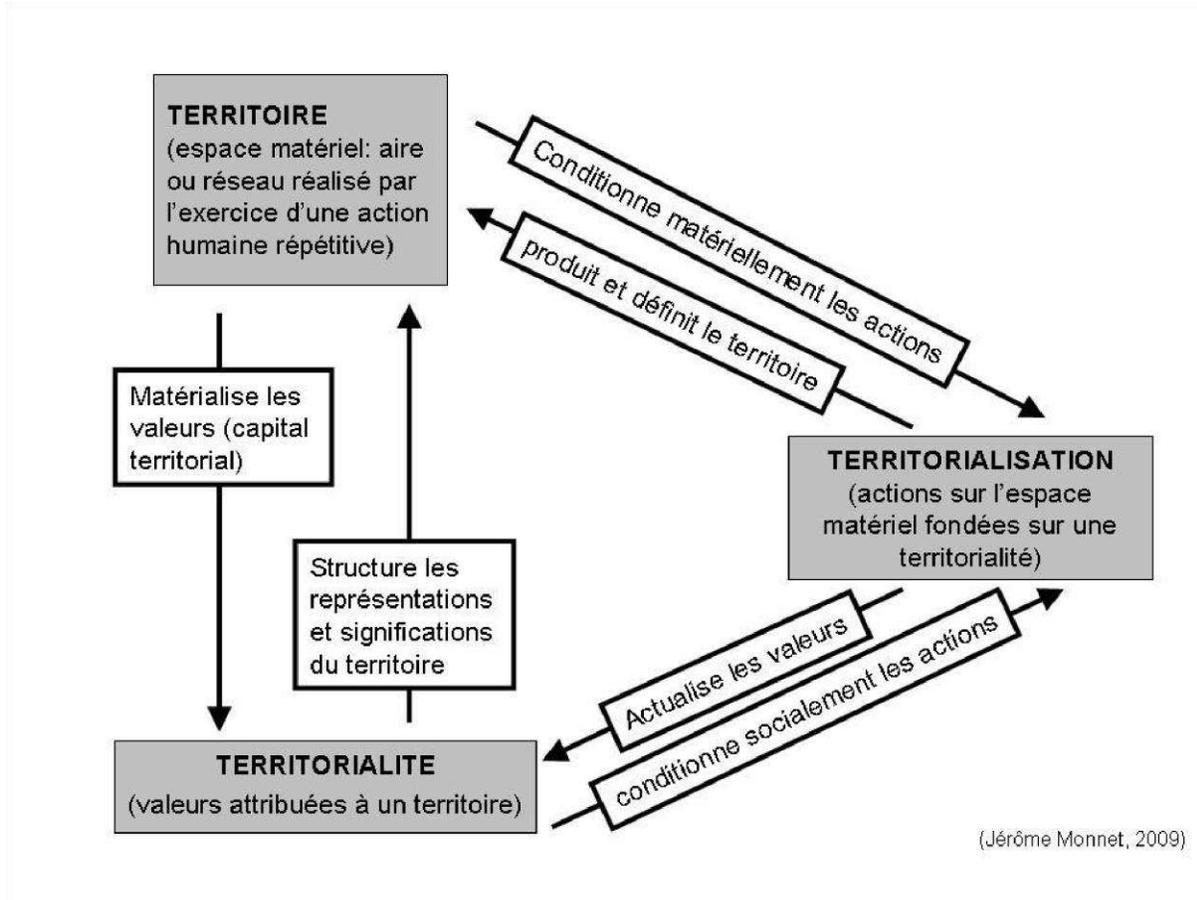
Les biologistes ont donné le ton à un équilibre nécessaire en soulignant que l'homme possède à la fois une nature et une histoire et que l'évolution humaine a deux composantes, l'une biologique ou organique, l'autre culturelle. Ces composantes ne sont, ni exclusives l'une de l'autre, ni indépendantes, elles sont corrélatives et solidaires. Notre évolution est la résultante de l'interaction entre les phénomènes culturels et biologiques.

En outre, l'éthologie a été la première discipline qui s'est intéressée à la notion de territoire. Les éthologues ont préféré faire des observations sur le terrain et étudier des aspects de survie et d'évolution. C'est ainsi que l'éthologie a été définie comme « l'étude biologique du comportement ». Mais les éthologues, par l'orientation initiale de leur discipline, n'ont pas montré un réel intérêt pour les êtres humains.

L'anthropologie se focalise sur l'étude des mécanismes et des pratiques sociales qui commandent l'organisation territoriale d'une société, a démontré que le processus d'organisation territoriale doit analyser à deux niveaux distincts : celui de l'action des hommes sur les supports matériels de leur existence et celui des systèmes de représentation. De ce fait, le territoire est à la fois objectivement organisé et culturellement inventé. Les anthropologues ont largement contribué à l'étude des Primates et sont les initiateurs de beaucoup d'observations pluridisciplinaires sur le territoire.

En ce qui concerne l'Homme, le territoire a occupé une place très importante dans la géographie moderne : la géographie humaine a mis l'accent sur des facteurs historiques et culturels et la géographie politique a développé une réflexion importante sur la notion de limite, thème central de la territorialité.

Figure 2 : Schéma du système socio-territorial



Étant la science maîtresse de tout ce qui a un rapport avec l'espace, la géographie considère le **territoire comme un espace approprié par un groupe de façon réelle ou symbolique et qui est souvent organisé, dirigé et aménagé en fonction de ses besoins, de ses valeurs.**

Les territoires s'étudient donc en fonction des mailles de gestion de l'espace mais ils peuvent être emboîtés. Ils supposent aussi des sentiments d'appartenance, mais aussi d'exclusion, ils sont l'objet d'affects collectifs et individuels. Nous pouvons cinq points incontournables sur la notion de territoire⁸ :

⁸ LIMA-DUBOS. M & DEUCHESNE. A, 2006, « le territoire », https://concours.histegeog.org/LE_TERRITOIRE_Notion.pdf.

- Le territoire n'est pas un donné mais le résultat d'une construction sociale où les processus historiques jouent un rôle déterminant. Il s'observe à des échelles d'analyse différentes qui peuvent parfois se recouper et s'emboîter : échelle locale (commune, agglomération), échelle régionale, échelle nationale, supranationale etc. ;
- C'est une portion d'espace qui a été délimitée, nommée par une société ou un groupe. Support d'une matérialité, il s'apparente souvent au cadre de fonctionnement politique ;
- C'est un espace singulier caractérisé par un environnement et des paysages propres. Les territoires ont des identités fortes qui font sens ;
- C'est un espace approprié et géré par les collectivités humaines qui lui affectent des usages, des activités et l'aménagent en fonction de leurs besoins ;
- Cependant produit de l'action humaine, il peut aussi s'apparenter à un espace de relations d'échanges nombreux et récurrents qui, en tissant des réseaux denses, forment un territoire aux contours plus flous et plus mobiles ;
- C'est donc une construction sociale provisoire car les sociétés, au fil de leurs représentations et de leurs pratiques, peuvent le déformer ou le reconstituer.

Au cours des années 80-90, nous avons assisté à un renouveau du territoire. Les géographes vont utiliser des néologismes tels « territorialisation » pour désigner la transformation d'un espace quelconque en territoire. Il décrit donc un processus. La notion de territoire se trouve ainsi enrichie d'une dimension immatérielle, systémique et psychologique.

1.2.1.3 Le développement social local

Les années 1950 et 1960 ont été caractérisées en France par le développement de l'industrie, la révolution agricole et l'explosion des villes. La ségrégation sociale a nécessité des actions de quartier et entraîné une localisation des difficultés sociales dans les zones péri-urbaines. L'éducation populaire prône le développement culturel de la classe ouvrière. L'animation locale, de son côté, concerne un développement sectoriel localisé dans les domaines du logement, des services scolaires et périscolaires, du travail et de la santé. C'est en ce sens un développement local intégré. L'impératif pour ces acteurs, c'est d'aller vers le social en s'implantant durablement sur un quartier (Poujols, 1996).

La notion de développement social local a été revendiquée par les Caisses d'Allocations Familiales et par de nombreux travailleurs sociaux centrés sur l'approche environnementale (Denieuil, Laroussis, 2005). D'après l'ODAS, « *le développement social peut être défini comme une nouvelle conception de l'action publique visant à irriguer l'ensemble des politiques locales (décentralisées et déconcentrées) d'une aspiration volontariste à la reconstruction des liens sociaux* ».

C'est aussi, une nouvelle pratique d'intervention sociale favorisant l'implication de tous les acteurs locaux dans le développement d'initiatives (culturelle, éducative, festive, sportive...) aptes à renforcer la solidarité de droit par une solidarité d'implication, à transformer la citoyenneté passive en une citoyenneté active. Ses fondateurs le réfèrent, entre autres, aux actions menées au début du XX^{ème} siècle en Angleterre, dans le cadre des « résidences sociales » ou « settlement » implantées dans les quartiers ouvriers.

La Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) et les CAF, centrées sur le service médico-social ; la Mutualité Sociale Agricole (MSA), centré sur le service aux professionnelles du service social rural. On ne détecte pas encore chez les unes et chez l'autre, de vocation sociale et éducative globale, qui va naître avec un troisième acteur, les Centres Sociaux, agréés en 1964 comme pôles d'animation d'une collectivité territoriale. Les Centres Sociaux s'inscrivent, à l'époque, dans une approche environnementale qui estime que l'amélioration du social passe par une amélioration du cadre de vie (s'en référant ici à la contre-pédagogie personnalisée pour adapter la personne au milieu)⁹.

On peut considérer les Centres Sociaux comme les premiers expérimentateurs d'un développement social localisé (Durand, 1996). En ce sens, la circulaire d'Août 1970 sur l'agrément de la fonction d'animation et de coordination globale insiste sur la vocation « d'agent de développement » des Centres Sociaux. Celle de mars 1986 précise leur vocation à favoriser « le développement économique et social d'un milieu » en tant qu'outil privilégié de développement social et de lutte contre l'exclusion, ancré dans le territoire (Denieuil, Mouret 1997).

⁹ DENIEUIL Pierre-Noël, « Développement social, local et territorial : repères thématiques et bibliographiques sur le cas français », *Mondes en développement*, 2008/2 (n° 142), p. 113-130. DOI: 10.3917/med.142.0113. URL: <https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2008-2-page-113.htm>.

Dès lors, nous ne sommes plus en présence d'une intervention d'aide sociale, mais d'un processus dynamique d'action sociale, que l'on peut nommer "développement". Le développement social y apparaît comme l'organisation instituée et projetée du social, dont l'une des conditions de possibilité est précisément son ancrage local. Mentionnons enfin l'émergence, à la charnière des années 1970-1980, du Mouvement du Développement Social Local (MDSL). Ce mouvement n'a pas eu par la suite le retentissement à la mesure de sa signification exemplaire dans ce que l'on peut reconstruire de la mobilisation sociale à l'époque.

Il est fondé en 1979-1980 par un groupe d'assistantes sociales responsables de circonscriptions, qui crée l'Association Nationale des Responsables de Circonscriptions (ANRC), et soutenu par des intellectuels et travailleurs sociaux tiers-mondistes. Son objectif est double : d'une part, désenclaver le social pour l'ouvrir aux questions économiques et culturelles ; d'autre part, promouvoir un développement local basé sur la participation des populations en remettant en question le "clefs en main" offert notamment par les CAF, voire les Centres Sociaux. Dans un choix d'équilibrage entre trop de social et trop de local, on peut voir le MDSL comme une stratégie environnementaliste pour accréditer dans le milieu professionnel du travail social l'idée d'un lien et d'une combinaison entre le social et l'économique, voire, selon l'hypothèse de Philip Mondolfo, la possibilité de "faire participer le travail social à la création économique de richesses et d'emplois" (Mondolfo, 2001).

1.2.2 Cadre géographique : Le territoire d'étude.

Situé dans les Faubourgs Sud-Est de Poitiers (ville), le quartier des 3 Cités est composé de tours de logements sociaux (Clos Gaultier-Les Sables, Saint Cyprien, La Plaine, Grand 'Maison et Les Cours). Typique des quartiers d'habitats sociaux construits dans les années 1960, il va présenter dès les années 1980, d'importants dysfonctionnements urbains et sociaux.

Le terme de Trois Cités est utilisé pour au moins 3 périmètres différents :

- Le quartier administratif selon l'INSEE composée de 4 IRIS : Clos Gaultier/Les Sables, Les Cours, Grand 'Maison, Saint Cyprien ;
- Le quartier prioritaire de la politique de la ville qui recouvre en grande partie les 2 IRIS Clos Gaultier/ Les Sables et Saint Cyprien mais qui déborde aussi un peu à Saint-Benoît ;
- Le quartier des 3 Cités tel que nous le définissons au sein de l'association : il recouvre de fait les 4 IRIS mentionnées au-dessus + l'IRIS de La Plaine qui est complètement imbriquée géographiquement parlant dans le territoire des 3 Cités et qui englobe également les immeubles et pavillons qui sont physiquement dans le quartier, mais administrativement sur le territoire de la commune de Saint Benoît.

Les 3 Cités compte aujourd'hui plus de 10 000 habitants. Il se distingue par une mixité culturelle caractérisée par une forte présence des populations de nationalité étrangère. La population des Trois Cités est majoritairement composée de jeunes qui sont locataires.

Le bâti est principalement composé d'immeubles collectifs permettant de loger un grand nombre d'habitants, mais aussi de logements pavillonnaires dans Les Cours et Grand' Maison. L'architecture des immeubles répond aux réglementations de l'urbanisme hygiéniste : suivi des règles de préservation de l'hygiène et de la prévention en santé publique. En matière de développement urbain, le quartier a bénéficié d'interventions soutenues depuis près de 30 ans en ce qui concerne le cadre de vie par la mise en œuvre d'une procédure de développement social des

quartiers, d'une opération de renouvellement urbain et deux programmes de rénovation urbaine (Saint Cyprien)¹⁰.

Également, le quartier des 3 Cités est marqué par la concentration de grands ensembles de logements (logements HLM). Il symbolise aujourd'hui la concentration de phénomènes d'exclusion et l'archétype du mal-vivre des grands ensembles. On en vient à les définir comme le « négatif de la ville »¹¹. La plupart d'entre-deux sont des logements sociaux afin de loger des personnes ou des familles qui ont des ressources insuffisantes en le faisant dans le parc privé.

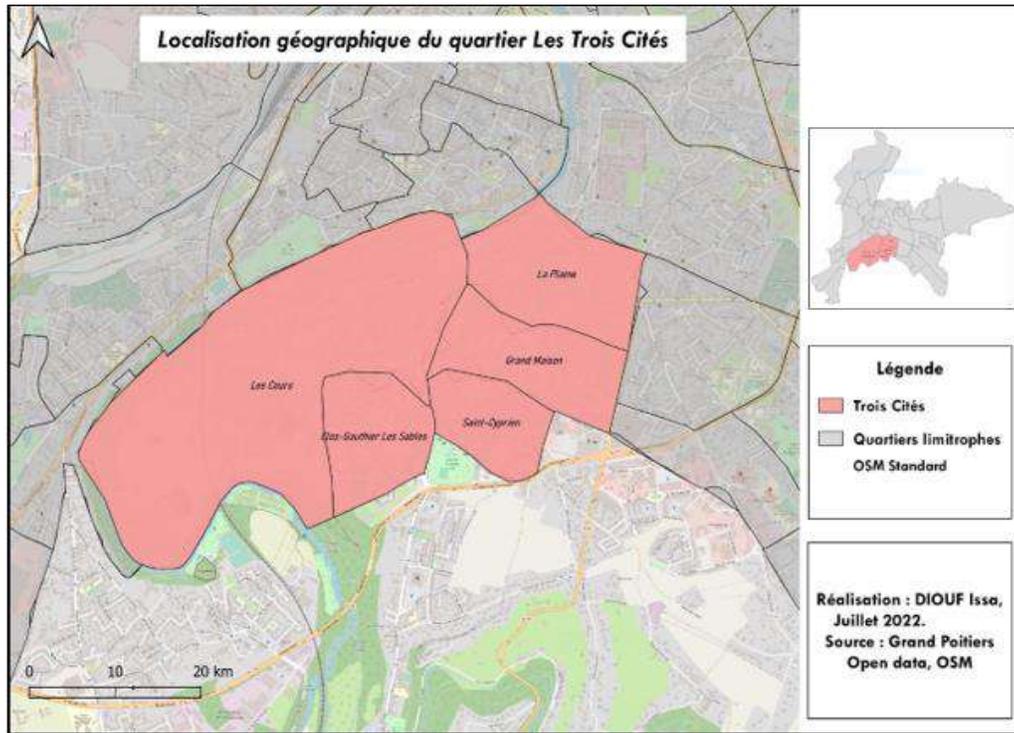
Cette politique de logement social vise également à réduire les inégalités et favoriser la mixité sociale dans les quartiers. Pour le cas des Trois Cités, on a le type d'habitat à loyer modéré (HLM).

Réceptacle de nouveaux malheurs : pauvreté, inégalités exclusion, délinquance, insécurité, les habitants avec l'initiative du centre socioculturel quartier des Trois Cités veulent donner une nouvelle image à leur territoire. Les chiffres de l'INSEE démontrent les disparités qui existent entre les différentes iris du quartier, les enjeux et les défis à relever. Ces enjeux socio-économiques nécessitent des réponses adaptées aux attentes des populations. Impérativement, les acteurs tentent d'agir pour atténuer ces véritables goulots d'étranglement (les inégalités, exclusion, délinquance, chômage, insécurité etc.) dans les Trois Cités.

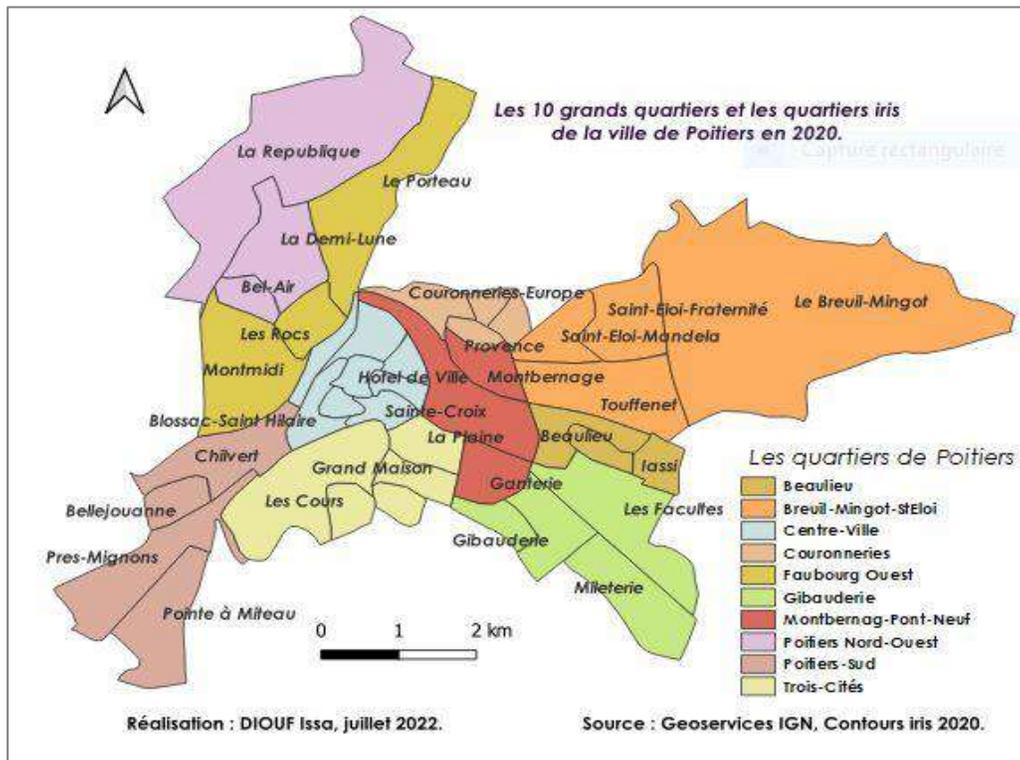
¹⁰ Préfecture de la Vienne et Communauté d'agglomération de Grand Poitiers, juin 2015, « Contrat de ville 2015.2020 ». https://www.grandpoitiers.fr/fileadmin/Grand_Poitiers/Politique_territoriale/CONTRAT_DE_VILLE__2015_2020.pdf

¹¹ TMIMI H., 11 Avril 2016, « qu'est-ce qui fait qu'un quartier est qualifié de populaire », URL : <https://www.humanite.fr/quartier-populaire-quest-ce-que-ca-veut-dire-603535s>

Carte 1 : Localisation géographique des 3 cités



Carte 2 : Les 10 quartiers de Poitiers et les iris qui les composent



1.2.3 Problématique

La dimension locale des portraits sociaux de territoire à l'épreuve de l'appropriation par les habitants des mutations globales contemporaines. Dans un contexte accentué par les dynamiques territoriales, les territoires urbains font face à de nouveaux enjeux. La décentralisation a favorisé l'émergence et la prise en compte du « local » dans les politiques publiques.

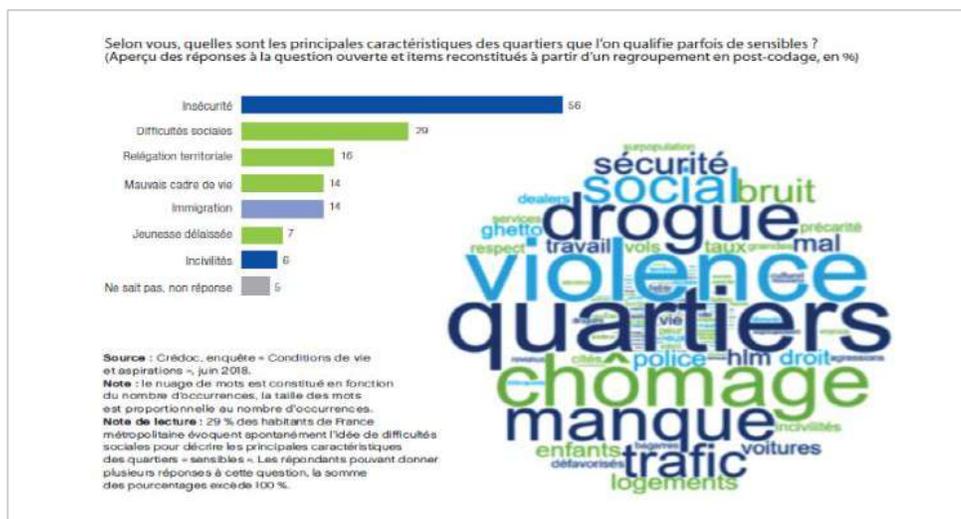
Cependant, on assiste à une réincorporation dans les politiques publiques du social qui deviendrait ainsi, d'après Jaques Donzelot, une « instance régulatrice diffusée » renforcée par des acquis sociaux proposés par l'État (Donzelot, Estèbe, 1999). Cette « épreuve de décentralisation » selon l'expression de Jaques Ion (1993) qui a entraîné la crise du social, le social devient l'affaire des pouvoirs publics locaux. L'apparition du développement social urbain en 1980 a joué sur la transformation du social. Le DSU se définit « *comme une politique de restructuration et de revitalisation des quartiers entre la Ville à deux vitesses. C'est aussi le traitement de la question des banlieues leurs nouveaux symptômes sociaux : exclusion, enclavement, relégation, ségrégation* » (Avenal, 2004).

Ainsi, l'espace urbain devient un espace d'engagement, de solidarité et de coordination des rapports sociaux entre les habitants. De ce fait, on passe d'une politique sociale d'insertion à une politique sociale territorialisée. Dans ce sens, on pourrait dire que les politiques sociales d'insertion ciblent la clientèle tandis que les politiques sociales territorialisées ciblent le territoire et ses infrastructures participatives. C'est dans ce contexte que l'espace, jadis considéré comme un support, devient même objet d'intervention sociale (faire le diagnostic de quartier). Face à tous ces enjeux, les pouvoirs locaux en collaboration avec les habitants mettent en place des outils pour répondre aux besoins de leurs. L'enjeu est de taille, ces quartiers bénéficient d'une subvention par l'intermédiaire des Centres Socioculturels qui ont la charge d'initier et de mettre en place des actions concrètes en collaboration avec les habitants dans le cadre du développement social local. Cette approche d'actions collectives nécessite préalablement une connaissance et une compréhension des dynamiques du quartier à travers une ingénierie qui vient renforcer la connaissance des habitants. L'outil privilégié des acteurs est les portraits sociaux de territoire qui a connu une ascension fulgurante. Les portraits sociaux de territoire visent à améliorer la connaissance globale des acteurs, des ressources, des habitants pour répondre aux nouveaux besoins économiques, sociaux et sociétaux.

En encourageant les échanges et la transversalité entre direction et acteurs, le portrait de territoire constitue aussi un outil de management pour l'encadrement de proximité et vise à encourager la prise d'initiatives dans les territoires. Face aux mutations globales contemporaines et aux nouveaux jeux d'acteurs, les portraits sociaux de territoire changent de dimension aux yeux des populations locales. Les représentations ne sont plus les mêmes. On passe d'une simple photographie ou description du territoire à un moment donné à une prise en compte des dynamiques endogènes dans une optique de développement local. Aujourd'hui, les portraits sociaux de territoire deviennent des instruments appropriés pour mieux comprendre et mieux agir. Habitants, pouvoirs locaux et professionnels ont le même accès à l'outil afin qu'ils puissent agir « main dans la main » et mettre en œuvre leur projet social de territoire.

En somme, la connaissance du territoire s'inscrit dans une approche d'amélioration des services à la population, visant non seulement à les adapter aux besoins en cours sur le territoire (tant du point de vue de l'offre que de la demande) mais aussi aux perspectives envisagées localement. Au regard de tous ces éléments, nous pouvons affirmer que le portrait de territoire demeure un outil efficace pour une meilleure connaissance territoriale, accessible à tous les acteurs quel que soit leur niveau et permet aux acteurs du territoire (décideurs, professionnels et habitants) d'orienter leurs actions au sein du territoire.

Figure 3 : Caractéristiques des quartiers populaires



Source : Credoc, enquête « conditions de vie et aspiration », juin 20

1.2.4 Approche méthodologique

Pour répondre à la question centrale de notre étude, nous avons mobilisé plusieurs ressources documentaires (mémoires, articles, thèses, littérature grise etc.), données quantitatives (INSEE, CAF), entretiens qualitatifs, puis nous avons effectué un benchmarking.

De primat, nous avons exploité le précédent portrait de territoire réalisé par l'association des Centres Socioculturels des Trois Cités qui date de 2017. L'exploitation de ce document était une étape fondamentale dans notre approche méthodologique. Elle nous a permis d'avoir une vision globale du territoire, comprendre l'évolution du territoire et identifier les indicateurs utilisés dans ce précédent portrait de territoire. Au terme de ce travail, nous avons dressé un tableau des indicateurs descriptifs pour chaque domaine.

Ensuite, nous avons fait un benchmarking pour évaluer et comparer le portrait de territoire des Trois Cités avec d'autres et particulièrement à l'échelle de Poitiers. Nous pouvons citer les portraits de territoire des Trois Quartiers et de Cap Sud. Cette démarche est nécessaire dans la mesure où il fallait comparer les différents indicateurs utilisés d'autant plus que toutes ces études ont comme dénominateur commun la connaissance du territoire et la mise en œuvre du développement social à des échelles identiques. Le benchmarking nous a permis en plus d'intégrer certaines rubriques qui ne figuraient pas dans l'ancien portrait de territoire des Trois Cités par exemple la mobilité.

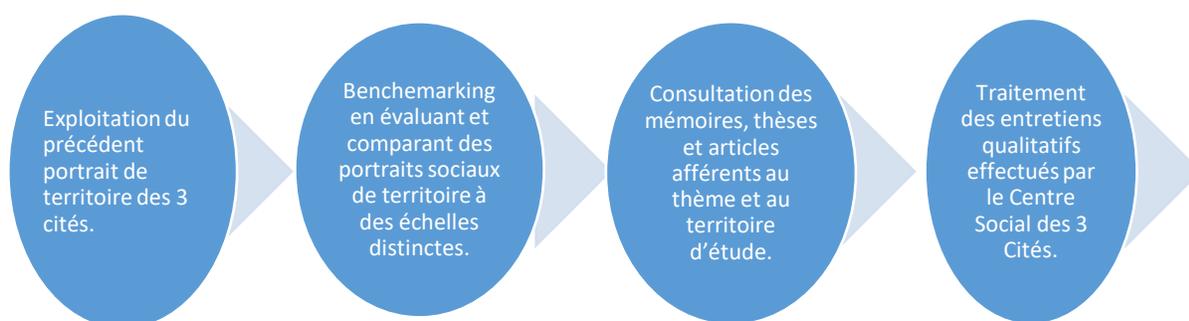
Et puis, nous avons aussi exploité des portraits de territoires à l'échelle départementale (La Vienne) et à l'échelle des EPCI (communautés d'agglomération, communautés de communes). Cette démarche nous a poussée à prendre du recul par rapport aux objectifs des territoires. Force est de constater que les territoires à vaste échelle font usage de cet outil pour avoir dans connaître et comprendre les dynamiques territoriales, mettre en œuvre leur projet de territoire, leur rendre attractif et enfin se lancer dans une logique de compétitivité.

Également, nous avons consulté des travaux scientifiques comme les mémoires, thèses sur notre territoire d'étude, ensuite d'autres portant sur notre thème principal « le portrait de territoire ». Ces travaux sont d'une importance capitale pour nous, ils nous ont conduit à l'approfondissement de nos réflexions au-delà des chiffres. Sur cette même lancée, nous avons mobilisé d'autres ressources scientifiques (ouvrages, articles) pour la contextualisation du sujet, la rédaction de l'état de l'art, la discussion des concepts ou encore la présentation du terrain d'étude aussi bien sur le cadre historique que celui géographique.

En plus, nous avons exploité les entretiens qualitatifs effectués par le Centre Socioculturel, pas complètement exploités. Nous avons choisi cette option parce que les résultats dont nous recherchions y figurés. Cela nous a permis d'avancer vite et procéder à l'exploitation de ces entretiens. Ces derniers ont renforcé une des sous-parties de notre travail, intitulée « « diagnostic territorial d'un quartier d'habitat social ». Cette base de données qualitatives porte sur plusieurs thématiques (familles, pauvreté, économie, chômage, mobilité, cadre de vie etc...) et on y retrouve les vécus, les représentations et les pratiques des habitants des 3 Cités.

Enfin, nous avons renforcé notre corpus par une base de données statistiques. Composée principalement de données locales de l'INSEE et des structures sociales (CAF, CNAF) et d'autres structures comme Pôle Emploi. Nous avons démarré par la mise à jour de la base de données. Cette base de données a été le socle de notre étude surtout en ce qui concerne l'étude cas. C'est grâce à elle que nous avons conçu les graphiques, les cartes et l'analyse de ces objets.

Figure 4 : Synthèse approche méthodologique



Source : DIOUF. I, 2022, Mémoire de Master 2 GAED, Université de Poitiers.

2 - Deuxième partie : Du portrait au projet social de territoire : Cas des Trois Cités.

2.1 Diagnostic territorial d'un quartier d'habitat social

2.1.1 Du peuplement à la structure actuelle de la population

La Seconde guerre mondiale a laissé une partie de la France en ruine, alors que la situation était déjà très critique en 1939. 45% de la population vivent dans des logements surpeuplés, dont près de 30% en surpeuplement critique, et 10% dans des locaux totalement insalubres¹².

De 1954 à 1962, la population urbaine passe de 25,5 millions à 31,3 millions. Le logement des plus démunis, qu'on appelle alors asociaux, n'est pas à l'ordre du jour ou alors les familles sont parquées dans les cités spécifiques bâties à la hâte. La loi de 1948 va établir, et cette disposition est toujours valable, la notion de maintien dans les lieux des ménages habitant le parc locatif social.

En 1950, les HBM se muent en habitations à loyer Modéré (HLM). Le décret du 27 mars 1954 « fixe les conditions d'attribution des logements des organismes d'habitation à loyer modéré ». C'est le premier texte consacré à l'attribution des logements HLM. Les bénéficiaires de la législation sur les HLM n'ont pas changé (ce sont toujours des « *personnes peu fortunées vivant principalement de leur salaire* », selon la loi Strauss de 1906). C'est le cas des 3 Cités.

*« Après la Deuxième Guerre mondiale, Poitiers a connu un gros problème de logement. Entre les années 1930 et 1950, la ville a accueilli 11.000 habitants en plus. Le centre-ville avait subi les bombardements, et était très vétuste, sans eau courante... Il a été décidé de construire des cités, c'est-à-dire des groupes d'habitation, avec les idées "hygiénistes" de l'époque : on voulait de l'espace, du soleil, le confort moderne avec douche et toilettes »*¹³

C'est ainsi que sont sortis de terre Les Sables, Le Clos-Gaultier et Saint-Cyprien, dans les années 50, avec des immeubles collectifs permettant de loger un grand nombre d'habitants.

¹² KAMOUN Patrick, « Historique du peuplement. Un siècle d'habitat à "bon marché" », *Informations sociales*, 2007/5 (n° 141), p. 14-23. DOI : 10.3917/inso.141.0014. URL : <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2007-5-page-14.htm>

¹³ Jodet Michèle, guide conférencière, « de la construction des Trois-Cités à l'unification des Trois-Cités », visite guidée, 12/05/2016, URL : <https://www.centre-presse.fr/article-460821-de-la-construction-de-trois-cites-a-l-unification-des-trois-cites.html>.

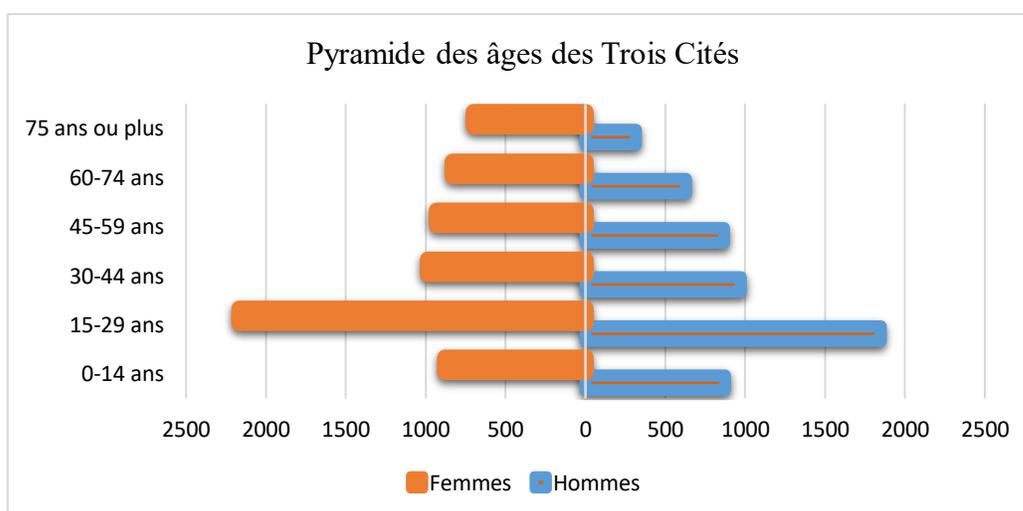
« Mais aussi bizarre que cela paraisse, il n'y a eu aucun plan de masse, explique Michèle Jodet. Les constructions se faisaient au fur et à mesure que des paysans vendaient leurs terres...

Cela a été très différent pour la construction de la ZUP des Couronneries dans les années 60, où tout a été très structuré. » Dès les années 70, des problèmes ont commencé à apparaître dans les trois cités : « Les gens se plaignaient de promiscuité, de bruit et du manque d'entretien de ces grands bâtiments et des espaces extérieurs. Il y a même eu une grève de la faim, en contestation. » D'où une nouvelle réflexion, qui a abouti dans les années 80 à la création des Trois-Cités : « La place des Trois-Cités a été créée pour faire une cohésion, avec l'implantation de tous les services : mairie, bibliothèque, Poste, police, conservatoire..., pour l'ensemble des habitants. Le centre commercial a été agrandi. » Cette place a été pensée à côté de l'église Saint-Cyprien, construite en 1963-64 : en pierres de Lavoux et béton, elle a le label du patrimoine du XX siècle.

La rénovation urbaine du début des années 2000, avec les déconstructions à la Piquetterie et l'apparition de petits immeubles ou de pavillons au lieu de certaines barres a été évoquée. La Concorde est une voie créée au milieu des années 80 pour relier Saint-Cyprien à la place des Trois-Cités.

2.1.1.1 Structure de la population des Trois Cités

Figure 5 : Pyramide des âges des 3Cités

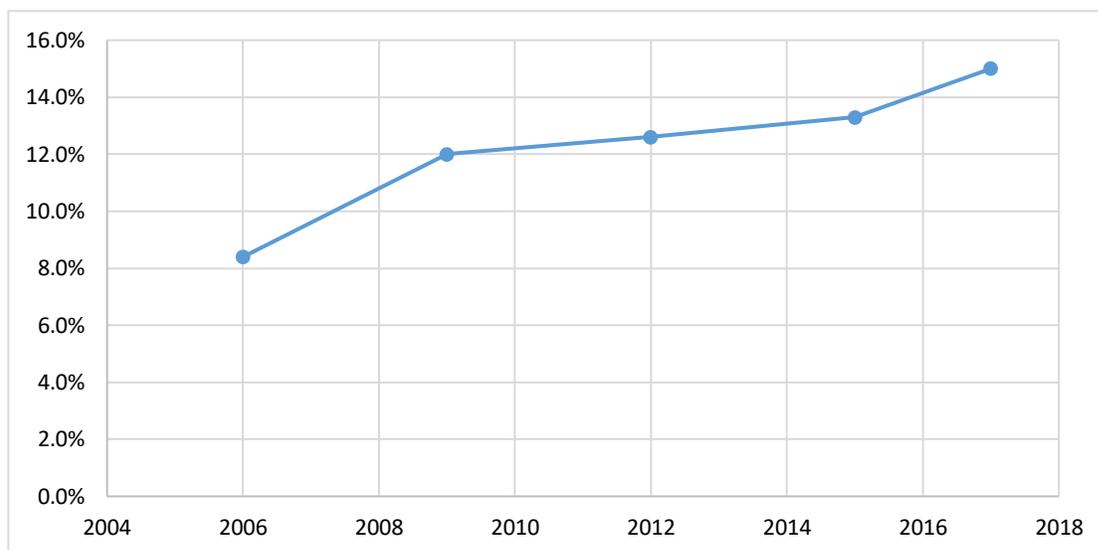


Source : Recensement Insee, 2017.

La population des 3 Cités est très jeune. En 2017, les moins de 30 ans étaient les plus représentatifs. Ce phénomène s'explique par la forte présence des étudiants. Cette croissance des jeunes est notée chez les classes des 0-14 ans et 15-29 ans. La dynamique des jeunes ne cache pas trop l'augmentation des personnes de plus de 60 ans surtout chez les femmes.

- **La population étrangère**

Figure 6 : Évolution de la population étrangère

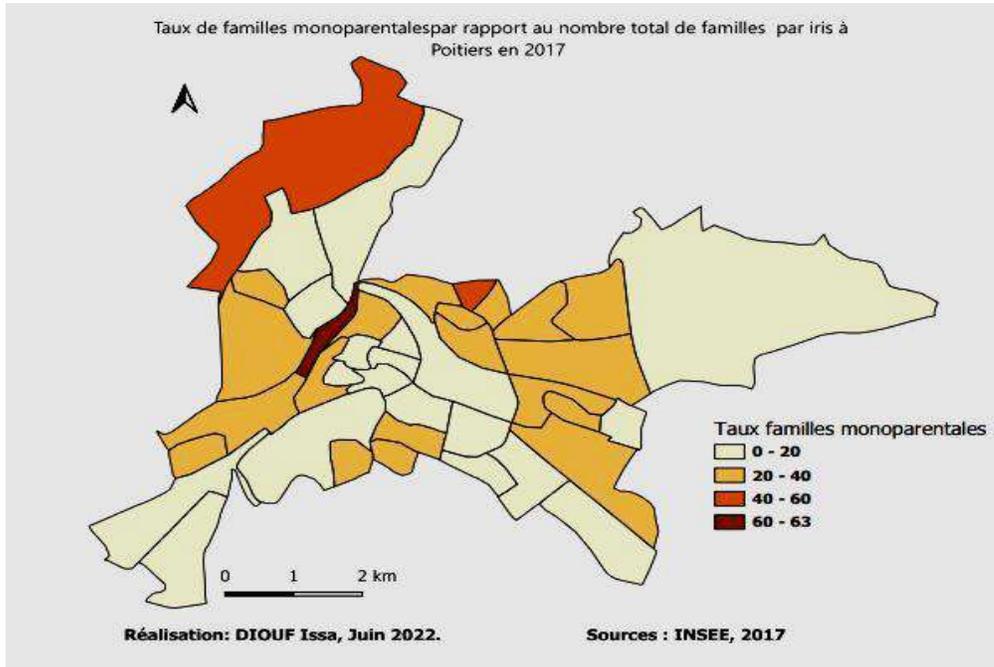


Source : Données recensement Insee, 2017.

En valeurs relatives, cette figure montre que la population de nationalité étrangère a fortement augmenté entre 2006 et 2018 aux 3 cités. Le pourcentage de cette population est passé de 8,4% à 15,6%. Au sein des iris, elles sont plus présentes dans le « cœur du quartier » au Clos Gaultier-Les Sables et à Saint-Cyprien. L'analyse montre que la population étrangère a un fort impact sur la dynamique du quartier : nombre de personnes non scolarisées importantes, taux de personnes sans diplômes supérieur à la moyenne communale, 24% aux 3 Cités contre 18% à Poitiers.

- **Situation des familles aux 3 Cités**

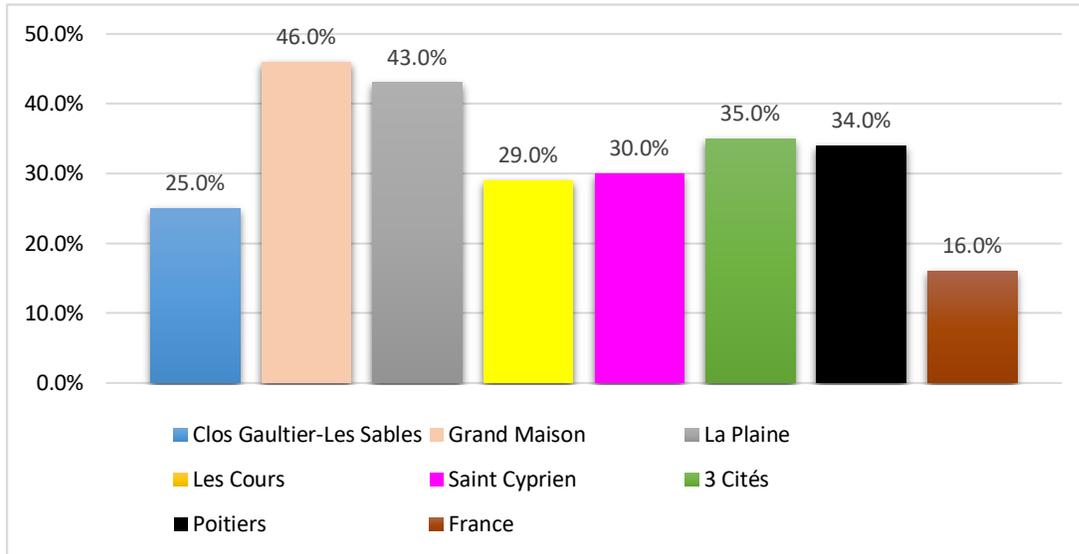
Carte 3 : Taux de Familles monoparentales



Les familles ont une représentation négative du quartier à l’image des médias, des professionnels et des textes, particulièrement ceux de la politique de la Ville. Aux 3 Cités, les familles ont une composition hétérogène. En 2017, aux 3 Cités, le taux de familles monoparentales était 24,2%, contre 16,1% en France. Elles se concentrent plus dans le « cœur du quartier » précisément au Clos Gaultier-Les Sables et à Saint Cyprien.

Nombreux problèmes sévissent au sein des familles si l’on se base sur les enquêtés. Selon cette personne : *« qu’elle vit seule, dit n’attendre plus rien de ses enfants. Elle a subi des violences de la part de son conjoint avant leur séparation, récemment. Elle était battue par son mari, c’est la raison pour laquelle elle s’est séparée de lui. Son père a entamé une procédure juridique pour lui enlever ses fils. Elle est tombée en dépression et a fait une tentative de suicide. De ce fait, elle a été reconnue incapable de s’occuper des enfants. Elle n’a pas revu son fils aîné et une fois son deuxième enfant. Elle parle à nouveau de suicide ».*

Figure 7 : Proportion des ménages vivants seuls aux 3 Cités



Source : Recensement Insee, 2017

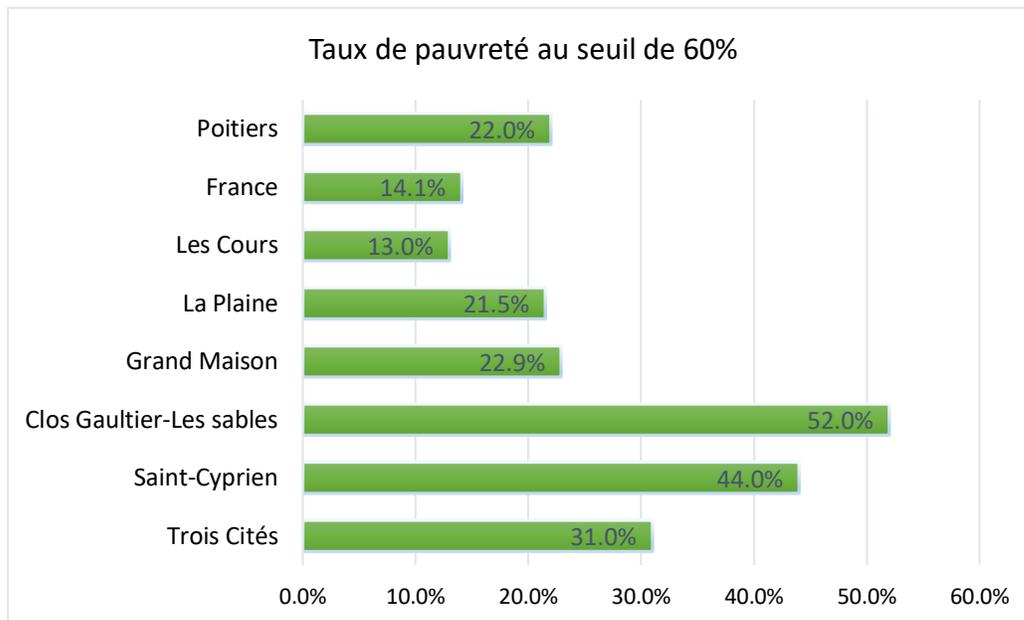
Ces ménages sont affectés par l'isolement. Il touche 35% de la population des 3 Cités. Le phénomène d'isolement est très impressionnant dans les iris Grand 'Maison et La Plaine avec respectivement 46% et 43%. L'importance de l'isolement dans ces deux quartiers s'explique par la présence des étudiants. Certains enquêtés ont livré leurs vécus et leurs situations actuelles au sein du quartier.

« Je vie seule depuis le décès de mes parents je me retrouve tout seul et c'est dure pour moi. Mon père est décédé en 2007 et ma mère en 2012. On était à Montreuil-sous-Bois. Je n'ai vraiment pas envie de rester tout seul. J'ai toujours des parents à Paris et des cousins à Châteauroux, mais personne ne vient me voir. J'ai un cousin qui m'appel de Paris et ce n'est pas de temps en temps. Je me sens très isolé ».

« Moi, je suis normande, ça fait 20 ans que je suis ici, dans le quartier. J'ai perdu mon mari en 90, depuis je suis toute seule. J'ai une fille en Angleterre et une à Paris. Elles sont mariées en 2000 et 2001, depuis je suis seule. En octobre je vais voir mes enfants. Je vais en Angleterre et je passe par Paris. Souvent on essaye de se voir deux fois par an ils viennent et je vais les voir mais cette année ils ne sont pas venus, ça fait un an que je ne les ai pas vu. Ma maman est décédée en juin depuis c'est dur. Elle était en maison, j'allais la voir toutes les semaines. Maintenant je n'ai plus personne ».

2.1.1.2 D'extrêmes inégalités au sein du quartier

Figure 8 : Taux de pauvreté au seuil de 60% aux 3 Cités.



Source : Recensement Insee, 2017

Les inégalités sociales et urbaines sont présentes dans les 3 Cités. L'un des défis majeurs est de réduire ces fortes disparités au sein du territoire dans le but d'améliorer les conditions de vie. En effet, nous pouvons nous arrêter sur la pauvreté qui est le véritable problème des quartiers populaires et particulièrement aux 3 Cités. Les revenus des habitants sont faibles, très inférieurs au reste du pays, 25,3% des habitants des 3 Cités vivaient sous le seuil de pauvreté alors ce taux atteignait près de 50% dans le « cœur du quartier » (Clos Gaultier-Les Sables et Saint Cyprien).

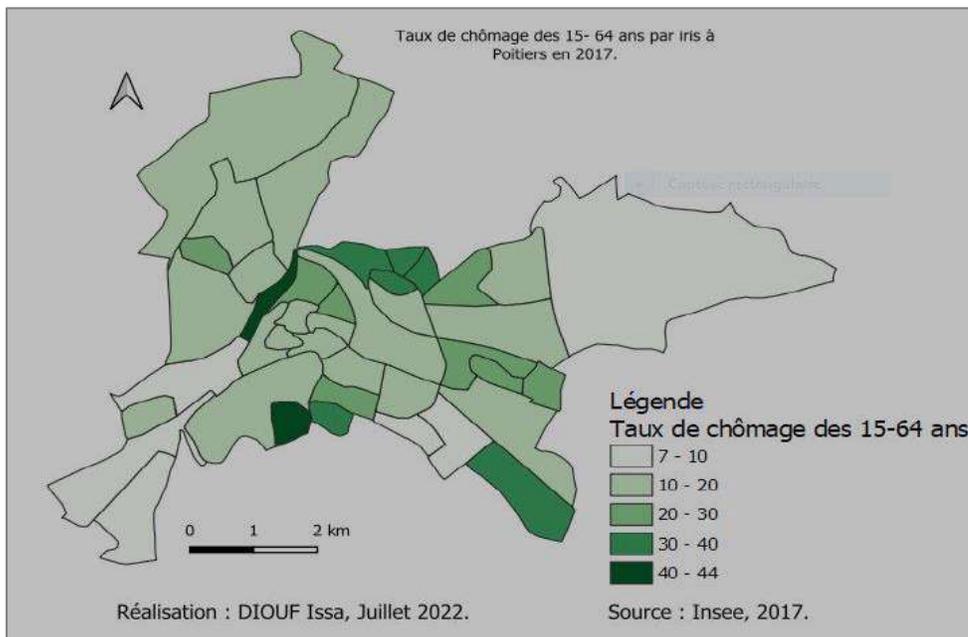
« Moi, ce qui me pose un problème, c'est la précarité dans le quartier. Dans le quartier, je précise bien, ce n'est pas pour moi. Et y en a qui s'en mette plein leurs poches. Y aurait peut-être quelque chose à faire là-dessus. Y a la dame de la mairie qui a dit qu'elle voulait me voir pour ça (parle de l'AG). Moi, j'y arrive, c'est dur, mais j'y arrive : ne faut pas s'écarter. La précarité c'est au niveau de l'argent, à manger... moi, ça va, parce que je vais la chercher à l'abattoir. Les gens ont l'impression quand ils vont chercher des choses pas chères, qu'on les regarde de travers... mais il faut franchir le pas : moi je n'ai pas peur de le dire, j'y vais. Ça aide quand quelqu'un les emmène ».

2.1.2 Emploi et le chômage, un problème difficile à résoudre

Les actifs du quartier des Trois Cités sont confrontés à des difficultés d'accès à l'emploi. Le taux de chômage est marqué par des contrastes forts selon les âges et les iris. Les jeunes souffrent tout comme certains les plus âgés d'un taux de chômage bien supérieur à celui de la tranche d'âge intermédiaire des actifs. Par ailleurs, la situation de l'emploi dans le quartier est caractérisée par une concentration de difficultés économiques et sociales.

Au carrefour de ces deux phénomènes, les jeunes du quartier sont ainsi touchés par une situation d'emploi doublement défavorable, avec un taux de chômage très élevé. Les jeunes sortis du système éducatif sans diplôme ou qualifiés sont exposés massivement à des discriminations dans l'accès à l'emploi. Aux difficultés et aux causes sociales, se greffent ou se mêlent en effet, les discriminations liées à l'origine « ethnique », réelle ou supposée, ou au lieu d'habitation.

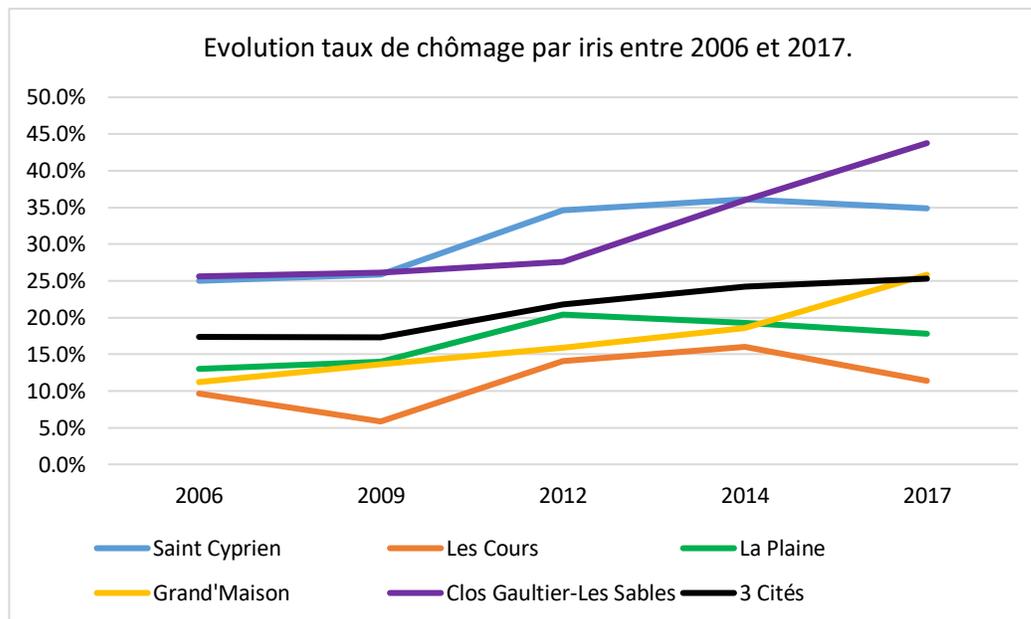
Carte 4 : Taux de chômage des 15- 64 ans par iris à Poitiers



Le taux de chômage au sens de l'Insee aux 3 Cités était de 25,3% en 2017. C'est un des problèmes majeurs du quartier conjugué avec la difficulté d'accès à l'emploi pour la catégorie des 15- 24 ans, de même que celle des 15-64 ans. Sans surprise, le taux de chômage est plus élevé dans le « cœur du quartier », mais plus au Clos Gaultier-Les Sables, 43,8% qu'à Saint Cyprien, 34,9%. L'iris Les Cours enregistre le taux de chômage le plus faible avec 11,4%. Le problème de l'emploi et du

chômage est difficile à résoudre dans la mesure où s'est lié à plusieurs facteurs (manque du diplôme ou qualification, facteurs géographiques, mobilité, discrimination).

Figure 9 : Évolution du taux de chômage aux 3 Cités



Source : Recensement Insee, 2017.

Il est important de noter que ce taux de chômage a évolué de façon croissante entre 2006 et 2017, soit 7,9 points en passant de 893 à 1386 personnes. Par ailleurs, l'iris Les Cours a vu son taux de chômage fluctuer d'une période à une autre. Au contraire, au Clos Gaultier-Les Sables ce chiffre évolue de manière fulgurante causée par plusieurs raisons. Il s'y ajoute les problèmes que rencontrent les travailleurs. A travers leurs témoignages, nous avons noté que le mal est beaucoup plus profond.

« Je travaillais dans le conditionnement à Thouars, j'ai arrêté depuis deux ans. Et depuis je ne parviens plus à trouver du travail. Que ce soit à Poitiers, Thouars, Bressuire, Sablé/Sarte...Le problème c'est que Poitiers, on n'en parle pas. On ne dit pas que c'est difficile pour nous de trouver du travail, on dirait qu'il n'y a même pas de travail à Poitiers. Et c'est difficile pour une famille nombreuse de quitter une ville pour une autre. On est obligé de sortir, pour trouver du travail et cela dans quelle condition ? Va savoir. Quand on travail or de Poitiers, tout change, nos charges sont doublées, le fait de payer 2 fois la même chose, le loyer, le vivre et tout ».

« J'ai travaillé pendant 3 ans dans les hôtels en tant que femme ménage. Je voulais chercher autre chose, pour faire valoir mes compétences. Mais rien du tout. A Poitiers c'est soit les Hôtels ou rien.

Aujourd'hui je suis obligée de retourner faire du ménage, si je veux gagner mon pain. Et pour trouver cet emploi aussi, il faut remuer ciel et terre. Quand tu le trouve tu te casse le dos sans aucune reconnaissance. Sans oublier les conditions de travail.

On nous demande d'effectuer 25 chambres dans la journée. Vous imaginez ce que ça fait. A la débauche, on ne pense qu'à dormir, on ne peut rien faire pour soit. Sans compter les enfants qui attendent qu'on s'occupe d'eux. Mon vrai problème c'est l'emploi, je suis seule avec mes filles. J'ai fait presque toute l'entreprise de ménage que je connais, pour déposer mon CV et jusque-là sans suite. J'ai même décidé de quitter Poitiers, pour aller ailleurs, là où les conditions de travail sont favorables. Je suis inscrite à Pôle Emploi depuis 3 ans, ils ne m'ont jamais rien proposé comme travail ou formation. Il y a des structures d'insertion, Sat86, pourquoi pas et autres, rien du tout. Toute la journée d'hier, j'ai marché, scionné toute la ville pour déposer mon CV. Mon prochain RDV à Pole Emploi est pour bientôt. Ce jour-là, ils entendront ma colère. Je leur parlerai d'un autre ton ».

In fine, les 3 Cités à travers deux iris se lance dans le dispositif « Territoire Zéro Chômeur Longue Durée ». L'objectif est d'intégrer l'expérimentation nationale dont on rappelle le principe d'offrir un CDI à des chômeurs longue durée. La finalité consiste de créer à terme une entreprise à but d'emploi qui permettra aux chômeurs d'avoir une activité rémunérée plutôt que de leur verser une indemnité chômage, les intéressés toucheront l'argent d'un fond abondé par l'État pour rétribuer les participants.

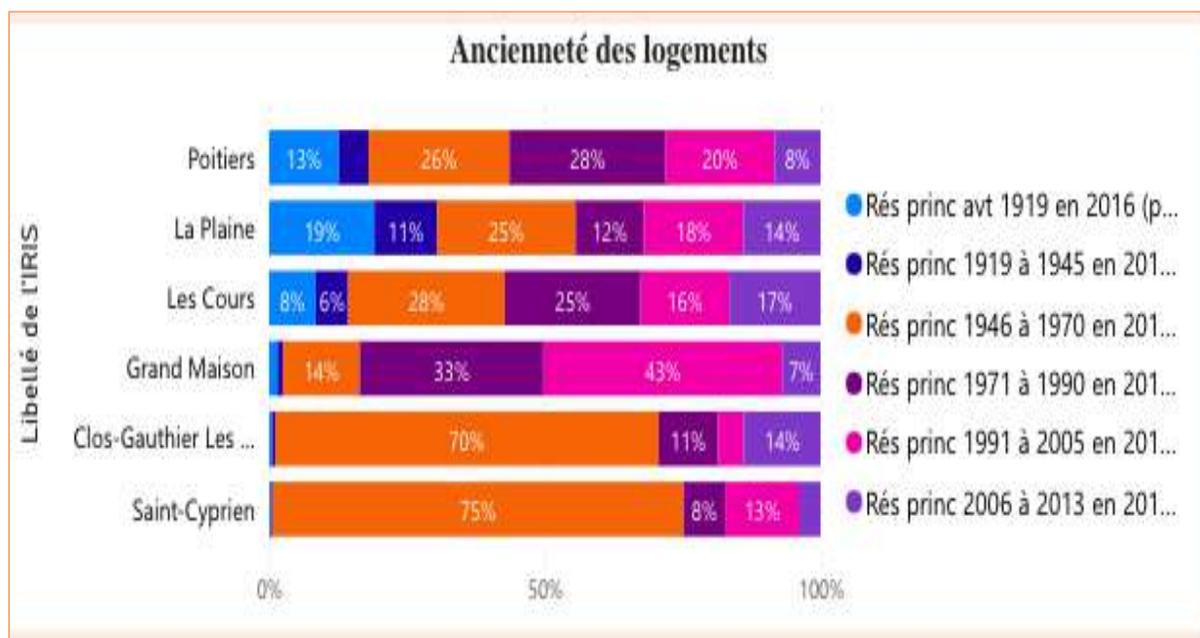
2.1.3 Un parc locatif entre ancienneté, insalubrité et surpeuplement

Le logement constitue un enjeu majeur dans les quartiers populaires. En effet, la plupart des logements sont construits entre la période 1946 et 1970, l'après-guerre. Les principales caractéristiques de ces quartiers en termes de logements ou d'habitat sont : des logements sociaux abondants mais quand même insuffisants et des logements inadaptés. 69,5% des ménages sont des

locataires dans les HLM, au-dessus de l'unité urbaine englobante. Cette forte concentration des habitats sociaux a deux conséquences sur le quartier :

- Le quartier devient majoritairement un « quartier HLM » souvent replié sur lui-même, ignoré, critiqué voire craint par les quartiers voisins ;
- C'est dans ces quartiers que l'on construit le plus de logements sociaux (PLAI : Prêt Locatif aidé d'intégration) qui abritent les familles en grande difficulté. Difficile de les mettre ailleurs puisque les logements adaptés à leur situation n'existent que là !

Figure 10 : Ancienneté des logements aux 3 Cités



Source : Recensement Insee, 2017. (Voir portrait de territoire).

Logements initialement conçus dans le but d'accéder facilement à la propriété pour les personnes moyennes sont devenues du logement très social. Cela s'explique par la faiblesse de logement social incapable d'accueillir les plus pauvres. Bon nombre de bailleurs acceptent les locataires qui ont des revenus égaux ou supérieurs trois fois au loyer.

Malgré les aides personnalisés au logement (APL), beaucoup de ménages ne peuvent pas obéir à cette règle non dite. Pour accéder au logement social, il faut être en règle avec l'administration et en particulier avoir un titre de séjour valide¹⁴.

Cependant, force est de constater que la situation du logement dans les quartiers d'habitat social a été modifiée par le renouvellement urbain, politique mise en œuvre par Jean-Louis Borloo et poursuivie par ses successeurs. La rénovation urbaine a montré que l'on pouvait construire des logements sociaux de qualité, tant fonctionnelle qu'architecturale malgré les nombreuses critiques. Ces dernières reposèrent sur : « il ne sert à rien de changer la boîte si l'on n'améliore pas la situation économique et sociale des familles », ce qui paraît théoriquement juste. Avec l'éducation et l'emploi, le logement est une clé indispensable à la résolution des problèmes du quartier.

« Il y a aussi les logements, ils auraient besoin d'être rénové. J'habite dans un vieux bâtiment du coup ça ferait du bien à mon logement d'être rénové ».

« Il dit être bien dans son bâtiment. « On se dit bonjour, on s'aide. « Je porte le sac quand c'est lourd ». On se connaît tous –Maintenant on a une entrée particulière”. Il reconnaît toutefois que les enfants jouent dans le bâtiment et que ça fait beaucoup de bruit. Ça ne le dérange pas vraiment ».

« On entend beaucoup les bruits. Ma voisine du dessous m'a cherché des noises. Elle a porté plainte auprès de SIPEA. J'ai eu droit au médiateur. Elle a raconté qu'on laissait pleurer le bébé, qu'on ne s'en occupait pas... Pourtant je l'avais prévenu qu'on allait avoir un nourrisson et que ça allait faire du bruit. Ils n'ont que ça SIPEA, des plaintes et des conflits de voisinages, parce qu'il suffit qu'on fasse un pas, tout le monde entend »

¹⁴Dilain, C. (2015). Le logement dans les quartiers populaires. *Après-demain*, 33, NF, 31-33. <https://doi.org/10.3917/apdem.033.0031>

2.1.4 L'impact de la mobilité sur le tissu social du quartier

La question de la mobilité reste un enjeu fort du quotidien des 3 Cités pour l'accès à l'emploi, à la formation aux services et loisirs..., et un défi particulier à mener en coopération avec les acteurs de la mobilité. La mobilité constitue un véritable frein pour les habitants des Trois Cités. Ces freins sont liés à un défaut de solutions pour se déplacer et l'autre aux enjeux de mobilité et de santé. Les freins psychologiques, cognitifs et comportementaux, parfois trouvant leur origine dans une dimension culturelle : « la mobilité ça s'apprend ». Les freins financiers et économiques, car la mobilité a un coût. Les opérations de renouvellement urbain liées aux enjeux de la politique de la ville ont permis de désenclaver les quartiers en leur donnant généralement un accès au centre-ville et autres pôles de centralité, l'accès aux sites d'activité économique.

En effet, aux Trois Cités, la desserte des lieux de travail, notamment les zones d'activité (Futuroscope) à la périphérie des cœurs d'agglomération est une problématique majeure du réseau de transport. L'accès à ces zones, notamment pour des salariés en horaires décalés, est un défi pour toutes les autorités organisatrices. La baisse estivale de la fréquence des bus de Vitalis fait grogner les salariés qui les prennent pour se rendre sur leur lieu de travail. La fréquence du réseau Vitalis est insuffisante par rapport aux heures de pointe. Pour les usagers, « ***Vitalis doit revoir les horaires et les fréquences pendant l'été. Par exemple au mois de juillet et Août, le réseau est inadapté et contraignant*** ». Il ne s'agit non seulement des problèmes liés aux déplacements avec le transport en commun, mais sur la plan administratif et individuel. Cet enjeu conjugue le passage du permis de conduire à l'achat de véhicules.

« Moi mon problème c'est le bus. Maintenant le 2 passe toutes les 10 min, c'est trop. Avant il passait toutes les 5 min, ça allait. Je travaille à Saint-Éloi je dois prendre 2 bus pour y aller ».

« Il y a toujours les problèmes de bus. Pour aller à la Milétrie c'est le 13 mais il ne rentre pas dans la Milétrie. Ils ne pensent pas aux personnes âgées. Il y a une femme elle est allée à l'hôpital avec son bébé, elle a dû rentrer à 3h du matin à pied avec son bébé. Après le feu il y avait deux personnes qui avaient été affectés par la fumée, ils ont dû revenir à 3h du matin à pied, ils avaient été amenés en ambulance. Ils ont porté plainte contre l'hôpital. Mon mari aussi, une fois il est rentré à 5h et demi du matin, sous la pluie avec les chaussures que tu mets pour la table d'opération. Je lui ai dit si tu fais un malaise, c'est qui qui est responsable mais eux ils s'en fichent.

Et ceux qui habitent dans les pavillons ils font comment. Les VSL pour le retour c'est qu'après une opération ou une hospitalisation. Pour les visites après tu n'as pas le droit, c'est la sécu qui a décidé ça car il y en a qui ont trop abusé. Ceux qui habitent loin ils font comment ? Le directeur du CHU il veut plus de bus depuis les attentats, même les ambulances elles se faisaient fouiller. Armel : oui mais ça c'est normal. Marie-Thérèse : oui peut-être. Il n'y a rien pour les personnes âgées qui veulent aller à Netto ou à Lidl. L'Espoir va essayer de mettre ça en place, c'est bien. Y en a qui peuvent prendre le bus mais tout le monde ne peut pas ».

« Pour les démarches administratives. Le bus, ça prend du temps. Il faut courir partout. On angoisse de ne pas arriver à l'heure pour aller chercher les enfants à l'école. Ce qui est compliqué, ce sont les déplacements en dehors de la ville... c'est long. Alors si jamais on a besoin de trouver du travail à l'extérieur, il faut calculer, parce que tous les bus ne passent pas par ici ».

Tableau 1 : Synthèse diagnostic de territoire des 3 Cités.

<i>Points forts</i>	<i>Points faibles</i>
Démographie et Familles	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation de la population, ▪ Population très jeune, ▪ Forte présence et accueil des populations de nationalité étrangère, ▪ Mixité culturelle, ▪ Augmentation des naissances. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Forte proportion des familles monoparentales, ▪ Montée de l'isolement, ▪ Exode massif des populations vers les bassins d'emplois, ▪ Montée de l'isolement, ▪ Proportion importante des familles monoparentales.
Emploi et Économie	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Importante proportion des actifs, ▪ Accessibilité des centres commerciaux, ▪ Création d'une coopérative jeunesse de services, appelée « boîte à job », ▪ Candidature au dispositif « territoire zéro chômeur longue durée ». 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inadéquation formation/ Emploi, ▪ Taux de chômage très élevé, ▪ Faible emploi résidentiel, ▪ Revenus fiscaux moyens inférieur à la moyenne communale, ▪ Flux important domicile – lieu de travail,

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Absence d'entreprises dans le quartier, ▪ Discrimination dans l'accès à l'emploi (nationalité, égale de sexe, niveau d'études...) ▪ Faible potentiel fiscal.
Logement	
<ul style="list-style-type: none"> • Loyers accessibles aux ménages à faibles revenus, • Important parc de logement social, • Droit de maintien dans les lieux pour les locataires, • Réduction des inégalités, • Logements confortables aux ménages modestes, • Logement social, un outil de la politique de logement, • Lutte contre l'exclusion et l'isolement, • Outil de la densification urbaine. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction de la mobilité résidentielle dans le parc social, • La moindre mobilité dans le parc social peut être un facteur de friction sur le marché de l'emploi, • Faveur des habitants de la commune dans l'attribution des logements sociaux, • Ségrégation géographique (inégaie répartition), • Règles d'attribution des logements opaques, • Parc locatif délabré, • Absence de rénovation dans certains logements, • « Inaccessibilité » pour les personnes à mobilité réduite, • Pollution sonore dans les bâtiments (bruits) des voisions, • Insalubrité (mauvaises gestions), • Profusion des locataires et faible accès à la propriété.

Mobilité	
<ul style="list-style-type: none"> • Proximité des arrêts de bus, • Passage des lignes 2A/ 2B tous les 9 minutes en période scolaire, • 04 lignes desservent le quartier, • Conseillère mobilité au service des habitants, 	<ul style="list-style-type: none"> • Problèmes économique ou matériel: (Coût d'une voiture personnelle, du permis de conduire, prix des transports en commun), • Distance domicile – lieu de travail, • Zones d'activités économiques peu desservies en transports collectifs, • Baisse estivale de la fréquence des bus, • Cherté des tarifs pour certains ménages, • Comportements des chauffeurs (impatiens), • Freins de mobilité dans les zones Futuroscope et CHU.
Éducation et Formation	
<ul style="list-style-type: none"> • Proximité des écoles, • Présence d'écoles primaires, établissements moyens etc., • Augmentation des effectifs scolaires, • Fort taux de personnes disposant un niveau d'enseignement supérieur, • Accessibilité des établissements, 	<ul style="list-style-type: none"> • Hausse du nombre de personnes sans diplôme, • Inégalités liées au niveau de la formation, • Craintes et désengagement des parents, • Courtes études pour les populations du « cœur du quartier », • Impact de la formation sur le chômage et l'accès à l'emploi.

Source : DIOUF Issa, 2022, Mémoire de Master 2, Université de Poitiers.

2.2 Le portrait de territoire, un instrument témoin dans le champ du développement social local.

2.2.1 De l'injustice territoriale à l'émergence du local

Il existe depuis toujours des différences spatiales. Les territoires sont par nature inégaux et le jeu du marché, combiné à celui des politiques publiques, tend à les rendre plus inégaux encore.

Activés par la concurrence internationale qui les pousse à devenir de plus en plus attractifs, ils ont naturellement tendance à se diversifier, à valoriser leur identité et à maximiser leurs différences. Il y a une pression de l'opinion sur les élus locaux sur ce point, qui va à l'encontre de toute logique d'équilibre territorial.

Cependant, ces inégalités spatiales ont aujourd'hui changé de nature et d'ampleur, avec la diversification et l'accélération des modes de transport et de communication. La mondialisation a créé une catégorie de « migrants de l'intérieur » qui ne se sont pas déplacés mais ne sont plus en lien avec le monde. Les déséquilibres entre les territoires, en défaveur des régions industrielles traditionnelles et au profit d'un arc atlantique attractif, se sont accentués, en particulier le long de la « diagonale du vide ».

La prise en charge territoriale de ces zones fragilisées a, au mieux, fait l'objet d'une politique palliative sans véritable réflexion à moyen ou long terme. Toute une population a été oubliée. Les phénomènes de désertification que connaissent des territoires entiers laissent les populations locales face à des fractures béantes : fracture sanitaire, fracture numérique, fracture éducative et universitaire, fracture économique. De nombreuses villes moyennes sont en souffrance, avec un centre-ville manquant de vitalité et des fermetures de commerces qui s'accroissent.

Les fractures territoriales se traduisent également par des inégalités de destin entre citoyens. Sous l'angle de la mobilité sociale, le territoire apparaît donc parfois comme un fardeau. De tels indicateurs témoignent d'une véritable inégalité territoriale des chances, en décalage total avec le principe d'égalité républicaine¹⁵.

¹⁵H. MAUREY et Louis-Jean de NICOLAÏ, 2016-2017, « Rapport d'information fait au nom de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable et par le groupe de travail sur

Comme évoquer dans les premières lignes, pendant très longtemps, l'État français fut le seul et unique acteur de l'aménagement du territoire en France. Mais les lois de décentralisation et notamment le I^{er} Acte datant de 1982 a eu pour effet de renverser complètement l'organisation et la gestion globale du pays. Cela s'est traduit par le renforcement des rôles et pouvoirs des collectivités territoriales en matière de politique d'aménagement du territoire et une incitation à intervenir en faveur du développement économique local (Baudelle, Guy et Mérenne Schoumaker, 2011).

Enfin, la décentralisation a favorisé l'émergence de la démocratie de proximité, en rapprochant de processus de décision des citoyens. Elle rompt ainsi avec un mouvement pluriséculaire qui avait construit pour l'essentiel la démocratie et la citoyenneté autour de l'État.

2.2.2 Le portrait de territoire, un outil capital du développement social local.

Le portrait de territoire aurait donc émergé dans un contexte politique où le local aurait pris toute son importance à l'ère du développement local où les mots d'ordre seraient attractivité et compétitivité entre les territoires. Après cette période, la politique d'aménagement ne vise plus à reconstruire massivement pour relever le pays d'après-guerre, mais a plutôt pour ambition de rétablir un véritable équilibre sur le territoire qui passe par des actions à l'échelle des territoires de vie qui se veulent plus proches des habitants et par conséquent, de leurs besoins.

Ainsi, de nouveaux enjeux émergent pour ces territoires, le premier d'entre eux se traduit par le besoin de connaissance de la part de ces nouveaux territoires disposant de nouvelles compétences qui ont en effet, besoin de mieux se connaître pour mieux agir : c'est le contexte d'émergence de l'ingénierie territoriale. Cette dernière devient indispensable pour la mise en œuvre du développement social local. Dans toutes les échelles de décisions (État, régions, départements, EPCI, communes) et/ou les structures sociales à l'occurrence les Centres Sociaux la connaissance du territoire est une étape fondamentale dans le cadre du projet de territoire.

S'agissant des Centres Sociaux qui ont la charge de piloter le développement social local dans l'optique de répondre aux aspirations des populations, le portrait de territoire semble être un outil témoin de connaissance territoriale.

l'aménagement du territoire », SENAT, Session ordinaire disponible sur l'URL : https://www.senat.fr/rap/r16-565/r16-565_mono.html

C'est la raison pour laquelle la conception du projet social de territoire est toujours précédée d'un diagnostic de territoire. Cette épreuve permet non seulement de connaître les disparités entre les quartiers mais aussi son l'évolution.

Le portrait de territoire décline les domaines dans lesquels il est pertinent d'agir et oriente les décisions dans le cadre du développement social local.

2.2.3 Les principes et les orientations du portrait de territoire

Pour rappel, le but du portrait de territoire est de produire une connaissance fine et une compréhension du territoire à un public large. Les principales orientations de l'instrument reposent sur :

- La construction d'une vision globale de la connaissance du territoire : l'objectif visé est d'élaborer le portrait de territoire autour de la logique « mieux connaître pour mieux agir ». Les résultats produits permettent de proposer des méthodes d'intervention, des référentiels d'expériences, présentés dans des guides destinés à faciliter l'élaboration et la mise en œuvre du développement social local.
- Favoriser l'accès de l'information à tous : Tous les acteurs doivent s'appropriier du territoire afin de *mieux agir*. Cette étape permet aux habitants, professionnels et acteurs institutionnels d'agir « main dans la main » afin qu'ils puissent mener des actions ensemble et développer le territoire. La forme que prend le portrait de territoire habilite les acteurs à agir car ayant déjà une photographie du territoire, mais aussi les différentes évolutions de celui-ci. Les habitants ont toujours besoin des informations sur leur territoire « *mieux comprendre et mieux* » s'intégrer.
- Marketing du territoire : Le portrait de territoire ne se limite pas à un simple outil de connaissance du territoire ou d'identification des problèmes. Il contribue également au marketing et/ou à la valorisation du territoire d'étude. L'outil a de sens que lorsqu'il sert d'aide à la décision et de montrer les ressources du territoire (services, tourisme, économie etc.) pour l'attractivité du territoire.

2.2.4 Les limites du portrait de territoire

Comme tout outil de l'ingénierie territoriale, le portrait de territoire présente des limites. De primat, le portrait de territoire peine à trouver une définition dans le jargon scientifique à la différence du diagnostic de territoire, du marketing territorial ou encore l'observation des territoires. Pour certains, l'absence de définition est atout car facilitant la production du portrait de territoire avec une grande liberté. La carence de définition de l'instrument justifie son utilisation à des échelles diversifiées. Régions, départements, EPCI, Communes et Centres Sociaux utilisent le portrait de territoire.

Même si la multiplication de l'outil était perçue positivement dans un premier temps, ce phénomène cache pourtant une réalité toute autre. En effet, ce n'est pas la multiplication de l'outil qui est à craindre mais plutôt « qui le réalise ».

Si en effet l'accès à Internet a facilité l'accès de tous à de nouvelles et nombreuses jusqu'à lors accessibles uniquement à certains professionnels, on comprend alors que les portraits de territoire qui étaient essentiellement réalisés par des structures en lien avec l'ingénierie territoriale ou encore en lien avec le marketing territorial, ne sont désormais plus les seules structures à pouvoir prétendre réaliser ce type d'outil (CABE, 2020).

Il faudra alors pouvoir trier les informations et surtout d'identifier la fiabilité de ces portraits en fonction de celui qui les produit. On pourrait même imaginer, dans le pire des cas, une véritable perte de crédibilité de l'outil dans les années à venir allant même jusqu'à la fin de ce dernier.

3 Troisième partie : La dimension locale des portraits sociaux de territoire à l'épreuve de l'appropriation par les habitants des mutations globales contemporaines.

3.1 Cadre local des projets sociaux de territoire : Pratiques et représentation des habitants.

3.1.1 L'implication des habitants dans l'élaboration du portrait de territoire

Les habitants doivent être mis à contribution dans le cadre de la réflexion nonobstant la méthode initiale du portrait de territoire qui consistait à recueillir les données socio-économique, démographique, logement, famille etc. L'information est l'échelon de base de tout processus participatif. Elle permet une prise de connaissance du contexte du projet et donner des éléments de compréhension et de réflexion.

En effet, l'habitant joue un rôle indispensable dans la production des portraits sociaux de territoire. La voix des habitants compte beaucoup. Ils apportent des informations que les chiffres cachent. Selon Fixot, 2014 *« Les voix des citoyens ne sont guère entendues. C'est que la parole est non seulement difficile à prendre face aux élus, experts et techniciens mais aussi limitée par le temps d'expression lors des quelques réunions publiques d'information ou simple consultation. Or, les projets d'aménagement et de développement territorial est un champ d'action dans lequel la recherche du « toujours plus » s'est traduite par l'élaboration de projets démesurés et souvent de prestige, sans rapport avec les besoins réels des personnes ».*

Pour rappel, les aménageurs et les urbanistes se sont amusés à construire des projets sans une implication parfaite des habitants. Souvent ces projets ne tiennent pas en compte les réalités du territoire en question. Ils tombent dans la logique du « Top down ». Cette démarche descendante consiste de penser du haut vers le bas implique des processus qui, à partir d'un rapport de matière première brute, visent à forger celle-ci, à la transformer par étape (raffinement) en vue d'apporter une valeur ajoutée en augmentant la complexité de l'ensemble.

Cependant le portrait de territoire est une ébauche, une photographie du territoire à un période T. Il permet de voir l'évolution du territoire dans sa globalité. Cet exercice nécessite inéluctablement la participation des habitants. Faire participer les habitants à la démarche consisterait à mieux connaître les réalités et les besoins des habitants. Ils doivent être interrogés en amont afin de prendre en compte leur vécu, de renforcer leur attachement à leur territoire. Ils sont des acteurs de la concrétisation d'un projet de développement social et local.

3.1.2 Prise en compte de la connaissance habitante

Pour les mêmes raisons, la connaissance des habitants doit être prise en compte dans l'élaboration des projets. Les modalités telles que : comité d'usage, conseil de vie sociale, conseil de quartiers, conseil de jeunes, conseil de sages sont envisageables pour une meilleure réussite. C'est une avancée notable car reposant sur un pari fondamental, celui de la capacité des personnes à prendre des initiatives et trouver des solutions aux problèmes qui les concernent. Cette connaissance habitante doit être autre chose qu'une « recette » à la mode ou une ingénierie bien maîtrisée. Il convient de tirer le bilan des différents savoirs dégagés.

Ce chemin de prise en compte de la connaissance des habitants est assez complexe. Il offre un socle d'exutoire qui ne débouche sur rien d'autre que de la désillusion et celui de suggérer les réponses pour justifier les choix. On ne saurait réfléchir ensemble aux solutions sans avoir pris le temps de s'accorder sur un certain nombre de valeurs et sur le diagnostic de la solution. L'enjeu est donc d'être capable d'offrir des espaces de participation et de créativité à l'ensemble

de la population et d'organiser la prise en compte des aspirations « majorité-silencieuse », à travers des enquêtes à domicile¹⁶.

Par ailleurs, si l'on souhaite véritablement inscrire la connaissance des habitants dans une logique de développement social local, il faut concevoir un dispositif cadré et normé mais comme un nouveau mode de relation entre habitants, élus et professionnels. C'est la philosophie depuis longtemps des Centres Sociaux ou de la MSA, et leur expérience en montre tout l'intérêt, rassembler les habitants.

C'est non seulement répondre avec plus d'efficacité à un problème posé mais aussi créer des occasions de rencontre qui vont permettre de consolider le sentiment de la nécessaire interdépendance des habitants sur le territoire. Jadis les Centres Sociaux privilégiaient l'action préventive sur certains publics au détriment de l'animation globale du quartier. Aujourd'hui, la majorité des Centres Sociaux repose sur les fondements de l'intervention sociale : la création de lien par la conception et la mise en œuvre collective de projets.

¹⁶ SANCHEZ. J L & BESSEAU. H, 2007, « Développement social local : Les voies de l'action au service du changement », disponible sur <https://odas.net/sites/default/files/documents/apriles/2019-12/cahier-odas-developpement-social-local.-les-voies-de-laction-au-service-du-changement-juin-2007.pdf>

3.1.3 Le portrait de territoire, un instrument de connaissance et d'aide à la décision

A l'occurrence des outils de l'ingénierie territoriale, les portraits sociaux de territoire ont pris de l'ampleur ces dernières années. Cela s'explique par le fait qu'ils sont construits autour de données statistiques. La prégnance des données statistiques ne semble pas suffisante pour éclairer ou aider les acteurs.

Selon certains, les chiffres employés dans le portrait de territoire nuancent la compréhension des usagers. Beaucoup d'usagers n'ont pas la capacité de lire les chiffres ou même de les comprendre.

Les données qualitatives pourraient renforcer l'argumentaire et mieux orienter la décision. Les données sont issues des enquêtes, des rapports ou des données administratives. Ces données qualitatives peuvent être pertinentes pour avoir une meilleure vision du territoire. La synergie des données quantitatives et qualitatives est venue renforcer l'argumentaire défendu dans les différents documents, voir donner du poids au moment de la prise de décision. Ainsi, l'implication des habitants est étape très importante et donne une place aux citoyens d'exprimer leurs opinions. Même si les populations ne sont pas associées dans l'élaboration du portrait de territoire, elles peuvent être impliquées dans la prise de décision pour le cas des Centres Sociaux.

3.1.4 Vers une ingénierie territoriale

De nouveaux acteurs émergent et de nouveaux enjeux se font jour. La démarche participative constitue un enjeu majeur crucial dans les pratiques de la gouvernance locale, car elles s'attachent à impliquer plus durablement les acteurs dans le projet de territoire, en les impliquant dès les étapes de conception et en adaptant les dispositifs à leurs échelles d'action.

Ainsi, le « jeu de territoire » formalisé par V. Angeon et S. Lardon (2008), facilite l'expression des acteurs par l'usage des représentations spatiales et constitue ainsi à la fois méthode d'animation et un dispositif de gouvernance, les enjeux territoriaux sont appropriés par les acteurs dans la mesure où c'est eux-mêmes qui les augmentent et qui les hiérarchisent.

Les actions imaginées pour trouver le chemin vers le scénario partagé trouvent leur cohérence dans les configurations à la fois sociales et spatiales, et œuvrent sur de nouveaux modèles de développement.

Tous mettent en avant la participation des acteurs et des chercheurs comme condition d'une capacité d'innovation et l'usage des représentations sociales comme moyen de médiation entre les différents points de vue, processus et niveaux d'organisation¹⁷.

Les outils technologiques utilisables dans les dispositifs de gouvernance sont de diverses ordres. Ils visent à faciliter l'apprentissage collectif et la participation des acteurs. Ils contribuent également à assurer la diffusion des informations et la communication entre les acteurs locaux et institutionnels.

De plus, A. Vian et F. Boutinon (2008) présentent la géomatique comme un outil privilégié. Dans son acceptation large, qui va au-delà des outils communément utilisés dans les projets et du champ d'expertise des acteurs institutionnels, elle contribue à la production et à la reproduction des sociétés à travers leurs capacités d'avoir des outils et des méthodes, et si possible d'en maîtriser les usagers pour décider de l'avenir de leur territoire dans un souci de gestion durable.

M. Zacklad (2008), quant à lui, argumente l'intérêt des Documents pour l'Action Participatifs (DAP), pour documenter en continu les activités et faciliter l'hybridation sociocognitive dans les processus. En termes de gouvernance, cela permettrait de tenir compte des points de vue des acteurs concernés et de générer de nouvelles connaissances utilisables pour informer les décisions à prendre.

¹⁷ **Sylvie Lardon, Eduardo Chia et Hélène Rey-Valette**, « Introduction : Dispositifs et outils de gouvernance territoriale », *Norois* [En ligne], 209 | 2008/4, mis en ligne le 01 mars 2009, consulté le 22 août 2022. URL: <http://journals.openedition.org/norois/2602>; DOI: <https://doi.org/10.4000/norois.2602>

3.2 Devenir du portrait de territoire face aux mutations socio-spatiales.

3.2.1 Repenser les « indicateurs descriptifs » du portrait de territoire

En dépit de leur qualité et de leur constante amélioration, les modes de connaissance disponibles pour les politiques de la ville peuvent, par certains aspects, être inadaptés aux besoins et aux contextes d'intervention micro-locaux.

Si l'on se base sur quelques productions, on peut remarquer que la connaissance des habitants est essentiellement produite sur la base des chiffres fournis par d'autres acteurs institutionnels (INSEE, CAF, services de police...). Cette connaissance est donc fortement liée aux enjeux de politiques spécifiques (sécurité, politiques sociales, emploi...).

Elle est sectorisée et répond à des questionnements qui ne sont pas nécessairement ceux des populations. Ces données produites par d'autres répondent à des besoins particuliers (les données de la CAF enregistrent les attributions d'aide sociale, les données de la police enregistrent un taux d'interventions, etc.). Ces données sont souvent inscrites dans une logique d'intervention publique curative. Elles cherchent donc généralement à cerner les manques, les besoins (pauvreté, insécurité, précarité...), plus rarement les ressources ou les dynamiques vertueuses. Les données existantes sont souvent des données nationales ou des moyennes. Aujourd'hui elles offrent de précision à l'échelle d'un quartier et ont donc une utilité pour guider l'action micro-locale.

Enfin, la plupart des données sont des données quantitatives chiffrées (niveau, taux...). Elles sont rarement issues de méthodes d'enquête « qualitatives » (entretiens, observation in situ...). Si ce format d'enquête est utile au pilotage de l'action publique (tableau de bord), il contribue au sentiment d'abstraction et d'éloignement du vécu local.

À contrario, l'enjeu du présent document sera donc de proposer des pistes de réflexion pour l'élaboration de modes de connaissance : produits par des acteurs dégagés des enjeux immédiats des politiques publiques (travaux universitaires), permettant de rendre compte de réalités et de logiques sociales locales voir hyper-locales, reposant largement sur des méthodes qualitatives (campagnes d'entretiens, observation participante...) et rendus sous forme de textes (témoignages, extraits d'entretiens, réflexions...).

3.2.2 Les données qualitatives « parent-pauvre » du portrait de territoire

Si l'on se base sur le benchmarking effectué sur plusieurs portraits de territoire et à des échelles différentes, nous sommes rendus compte que les données quantitatives chiffrées sont privilégiées au détriment de celles qualitatives. Cette approche peut se justifier du fait que le portrait de territoire est différent des autres instruments de l'ingénierie territoriale tel que le diagnostic de territoire. Ces chiffres issus pour la plupart du temps des structures comme l'INSEE, la CAF et Pôle Emploi semblent être insuffisant pour caractériser l'évolution du territoire mais également sa dynamique.

En outre, l'enjeu du portrait de territoire est faire connaître et comprendre aux acteurs l'évolution du territoire. La description du territoire à travers les chiffres cache certaines réalités territoriales qui peuvent influencer l'action des pouvoirs publics. En ce sens, la démarche du portrait de territoire mérite d'être revisitée. Certaines structures n'intègrent pas la dimension qualitative parce qu'il y a d'autres activités où elle est prise en compte. Il s'agit souvent des assemblées populaires, les conseil citoyens etc... L'exemple le plus patent est l'Association des Centres Sociaux Socioculturels des 3 Cités. Nonobstant le fait que la parole habitante n'est pas prise en compte dans l'élaboration du portrait de territoire, celle-ci est de mieux en mieux prise en considération dans la réflexion jusqu'à la mise en œuvre du projet social de territoire.

En résumé, nous rappelons que la parole des habitants permet de qualifier les faits et les phénomènes. Elle est utile quand on cherche à expliquer le comment et le pourquoi. L'autre élément que tous les habitants ne sont pas présents dans les associations de proximité et dans les instances de démocratie participative telles que les conseils de quartier. Dans ce cas, il appartient aux pouvoirs publics d'aller à leur rencontre afin de les interroger. En effet, le constat des professionnels et des bénévoles animateurs de ces espaces est que ce sont toujours les mêmes habitants qui y viennent et participent, des habitants au profil engagé voire militant, presque des professionnels de la participation¹⁸.

¹⁸ IREV (Institut Régional de la Ville) (Nord Pas-de-Calais), Avril 2014, « Participation des habitants : de l'expression à la co-construction », disponible sur http://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/reperes_pour_agir_maquette_v3.pdf.

Les méthodes déployées pour rencontrer ces habitants et les fédérer autour d'un débat ou d'une question sont diverses. L'élément de réponse principal est d'« aller vers » plutôt que de dire « venez à moi », c'est-à-dire sortir des murs de l'association, de l'organisation, de la collectivité locale, et prendre le temps d'aller à la rencontre des gens sur le terrain. Il s'agit par exemple d'aller aux sorties d'écoles, au marché, au pied des immeubles, de faire du porte à porte, de mobiliser des habitants lors des fêtes de quartier ou au parc public.

3.2.3 Le portrait territoire à l'aube de la révolution numérique

Les technologies numériques sont porteuses d'espoir de développement des territoires, dans le cadre, d'une société collaborative, de la ville interactive et de la durabilité. Pour mémoire, l'une des limites de l'outil portrait de territoire résidait dans sa mise à jour. Aujourd'hui, les nouvelles technologies ont transformé cette faiblesse en atout.

La profusion des NTIC a favorisé le métabolisme de nos sociétés en renforçant les nouveaux outils de l'ingénierie territoriale. L'émergence de nouveaux outils de travail et de nouveaux dispositifs d'expérimentation, de fabrication et de valorisation des ressources locales en lien avec les outils du web 2.0, la diffusion des *smartphones* et tablettes numériques et avec les réseaux techniques qui autorisent la mobilité numérique et les pratiques collaboratives sont une source d'innovation sociale.

Aussi, la digitalisation va permettre d'exposer un contenu à un plus large public et surtout de le mettre en valeur. Les nouveaux outils permettent de sauvegarder toutes les données afférentes au territoire. À chaque fois que de nouvelles données sont produites sur le territoire, celles-ci peuvent être renseignées systématiquement dans une base de données. Nous pouvons citer en exemple l'Association des Centres Socioculturels des 3 Cités qui a déjà expérimenté cela à travers l'outil **Power Bi**.

Tous les usagers peuvent accéder aux productions et aux données du territoire via leurs smartphones, tablettes etc. La valeur des informations relatives à la ville et à son territoire joue un rôle déterminant dans sa « fabrication ». Le nombre, la complexité et l'importante variété d'éléments et d'interdépendances sur lesquels reposent le fonctionnement des grands systèmes (environnement, histoire urbaine et rurale, transports, ...) font qu'ils ne peuvent être appréhendés

sans avoir recours à l'information géographique. Pour faire face aux défis croissants, l'utilisation des nouvelles technologies permet le développement de services plus performants¹⁹.

¹⁹ Développement local : la digitalisation des territoires, <https://cntig.net/index.php/actualite/article/434-developpement-local>

Conclusion

Le portrait de territoire constitue le premier diagnostic ayant abouti à l'ébauche d'un projet de territoire, lui-même décliné en fiches d'actions. Cet outil montre les caractéristiques du territoire dans différents domaines (démographie, logement, emploi, familles, mobilité etc.). Ce diagnostic fait ressortir les données froides et chaudes qui aident les décideurs à orienter leur action, mais aussi permet une bonne connaissance de l'évolution du territoire par les acteurs. Cette étape est très importante pour la mise en œuvre du projet social de territoire. À partir des données locales de l'INSEE et des données qualitatives issues des entretiens sur tous les aspects du territoire, nous avons réalisé le portrait social du territoire des Trois Cités.

En outre, le portrait de territoire se présente comme un instrument central pour la planification, la conception et la mise en œuvre d'un projet de développement social et territorial. Véritable outil de l'ingénierie territoriale, le portrait de territoire constitue un outil alternatif dans les domaines de l'aménagement du territoire et du développement territorial. Élaboré à partir des plusieurs indicateurs (démographie, logement, emploi, chômage, éducation et formation, famille et politique), le portrait de territoire permet à la fois d'avoir une connaissance fine du territoire quel que soit l'échelle d'étude, mais également il se déploie comme un moyen d'aide à la décision car il étudie l'évolution du territoire sur une période T.

Ainsi, il est important de rappeler que le portrait de territoire était conçu comme un document-source permettant de pallier le manque de connaissance des nouveaux territoires émergents depuis la décentralisation. Il s'agissait de proposer un état des lieux avec pour ambition de favoriser la compréhension des données de base du territoire (démographie, superficie...), son rôle, ses compétences. Réalisé en interne, le portrait servait alors de document d'appui à la connaissance territoriale et était donc destiné principalement aux élus ou acteurs clés de ces nouveaux territoires décisionnels (collectivités, départements, régions...).

Aujourd'hui, l'échelle locale devient incontournable sur l'usage du portrait de territoire à la suite de la décentralisation. Au-delà de l'aspect descriptif, le portrait de territoire fournit une synthèse des dynamiques du territoire en question. La connaissance fine du territoire adossée à sa compréhension qui forge une identité territoriale, abouti à une prise de décision.

Cette dernière a pour objectif de répondre aux besoins des populations et agir dans les domaines sur lesquels il est pertinent d'intervenir dans le cadre du développement social local.

Attractivité, compétitivité sont dès lors des mots clés dans la logique de développement des territoires. Le portrait de territoire prend alors la forme d'un document plus esthétique, plus accessible présenté comme une véritable « plaquette marketing » visant à communiquer auprès de tous et à promouvoir le territoire en question. C'est aussi dans ce contexte que le portrait de territoire se voit également accorder progressivement un rôle central puisqu'il viendra également servir de document-guide orientant la prise de décision.

Aux 3 Cités, le portrait de territoire est réalisé dans un contexte de renouvellement du contrat de projet du Centre Socioculturel et fait office d'un diagnostic territorial. En plus, il permet aux différents secteurs en charge de la vie du quartier de voir les réalités et les dynamiques intrinsèques à leurs secteurs afin de mieux orienter leurs actions. In fine, l'on doit s'interroger sur la manière dont les acteurs et particulièrement les habitants s'approprient les portraits sociaux de territoire dans un contexte où les mutations socio-spatiales persistent.

Bibliographie

Mémoires et Thèses

- [DIALLO, 2019] Mémoire de Master 2 : Parcours professionnel de femmes immigrées originaires d'Afrique Subsaharienne : Conditions et difficultés sur le marché du travail à Poitiers,
https://csc3cites.fr/dokuwiki/lib/exe/fetch.php?media=3cites:2019_diallo_migrations_m2.pdf
- CABE, M. 2020, « Le portrait de territoire, un outil témoin d'une évolution des modes de penser l'aménagement du territoire », mémoire de Master 1 disponible sur : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03221090/document>.
- KINDA Moussa, 2013, : « Pratiques et politiques sportives dans les quartiers sensibles : une approche monographique aux 3 Cités à Poitiers », Thèse de doctorat <https://csc3cites.fr/dokuwiki/lib/exe/fetch.php?media=wiki:moussa.pdf>

Articles et littératures grises

- Association des centres socio-culturels des Trois Cités, disponible sur <https://3cites-csc86.org/qui-sommesnous?/>
- AVENEL C. (2004) Sociologie des "quartiers sensibles", Paris, Armand Colin.
- Définition de l'éducation populaire, 2018, Wikipédia, disponible sur https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89ducation_populaire
- DENIEUIL Pierre-Noël, « Développement social, local et territorial : repères thématiques et bibliographiques sur le cas français », *Mondes en développement*, 2008/2 (n° 142), p. 113-130. DOI: 10.3917/med.142.0113. URL: <https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2008-2-page-113.htm>

- Dilain, C. (2015). Le logement dans les quartiers populaires. *Après-demain*, 33, NF, 31-33. <https://doi.org/10.3917/apdem.033.0031>
- DONZELOT J., ESTÈBE Ph. (1999) "Réévaluer la politique de la ville", in Balme R., Faure A., Mabileau A. (Dir.), *Les nouvelles politiques locales*, Grenoble, Presses de sciences politiques.
- Éducation populaire, 2015. « Histoire de l'éducation de populaire », <http://www.education-populaire.fr/histoire-education-populaire/>
- Eloy, C. 2021, « L'engagement initial des Centres Sociaux dans l'action et dans l'éducation populaire », *Histoire et Mémoire*, <https://max-marchand-mouloud-feraoun.fr/search/tag:Le+Lien+70>
- Fédération des Centres Sociaux, historique des centres sociaux, disponible sur <https://federation58.centres-sociaux.fr/files/2014/11/Historique-des-Centres-Sociaux-de-la-Ni%C3%A8vre1.pdf>
- Gollain. V, 2013, « Stratégie territoriale et marketing : définition, attractivité, méthodes », disponible sur <https://www.marketing-territorial.org/page-5608177.html>.
- H. MAUREY et Louis-Jean de NICOLAÏ, 2016-2017, « Rapport d'information fait au nom de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable et par le groupe de travail sur l'aménagement du territoire », SENAT, Session ordinaire disponible sur l'URL : https://www.senat.fr/rap/r16-565/r16-565_mono.html
- Hommage C., 2007, « La démarche de diagnostic territorial au service d'une dynamique partenariale et territoriale et citoyenne, 2 sur 18 », disponible sur <https://www.cairn.info/revue-les-sciences-de-l-education-pour-l-ere-nouvelle-2007-1-page-79.htm>

- Jodet Michèle, guide conférencière, « de la construction des Trois-Cités à l'unification des Trois-Cités », visite guidé, 12/05/2016, URL : <https://www.centre-presse.fr/article-460821-de-la-construction-de-trois-cites-a-l-unification-des-trois-cites.html>.
- KAMOUN Patrick, « Historique du peuplement. Un siècle d'habitat à “bon marché” », *Informations sociales*, 2007/5 (n° 141), p. 14-23. DOI : 10.3917/inso.141.0014. URL : <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2007-5-page-14.htm>
- LIMA-DUBOS. M & DEUCHESNE. A, 2006, « le territoire », https://concours.histegeo.org/LE_TERRITOIRE_Notion.pdf
- Préfecture de la Vienne et Communauté d'agglomération de Grand Poitiers, juin 2015, « Contrat de ville 2015-2020 ». https://www.grandpoitiers.fr/fileadmin/Grand_Poitiers/Politique_territoriale/CONTRAT_DE_VILLE_2015_2020.pdf
- SANCHEZ. J L & BESSEAU. H, 2007, « Développement social local : Les voies de l'action au service du changement », disponible sur <https://odas.net/sites/default/files/documents/apriles/2019-12/cahier-odas-developpement-social-local.-les-voies-de-laction-au-service-du-changement-juin-2007.pdf>
- Sylla, F. 2008, L'emploi des jeunes des quartiers populaires, Avis du Conseil économique et social. <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/084000466.pdf>
- **Sylvie Lardon, Eduardo Chia et Hélène Rey-Valette**, « Introduction : Dispositifs et outils de gouvernance territoriale », *Norois* [En ligne], 209 | 2008/4, mis en ligne le 01 mars 2009, consulté le 22 août 2022. URL: <http://journals.openedition.org/norois/2602>; DOI: <https://doi.org/10.4000/norois.2602>
- TMIMI H., 11 Avril 2016, « qu'est-ce qui fait qu'un quartier est qualifié de populaire », URL : <https://www.humanite.fr/quartier-populaire-quest-ce-que-ca-veut-dire-603535>.

Table des illustrations

Liste des figures

Figure 1 : Synthèse actions des Centres Socioculturels	18
Figure 2 : Schéma du système socio-territorial	24
Figure 3 : Caractéristiques des quartiers populaires	32
Figure 4 : Synthèse approche méthodologique	34
Figure 5 : Pyramide des âges des 3 Cités	37
Figure 6 : Évolution de la population étrangère	38
Figure 7 : Proportion des ménages vivants seuls aux 3 Cités	40
Figure 8 : Taux de pauvreté au seuil de 60% aux 3 Cités	41
Figure 9 : Évolution du taux de chômage aux 3 Cités	43
Figure 10 : Ancienneté des logements aux 3 Cités	45

Liste des cartes

Carte 1 : Localisation géographique des 3 cités	30
Carte 2 : Les 10 quartiers de Poitiers et les iris qui les composent	30
Carte 3 : Taux de Familles monoparentales	39
Carte 4 : Taux de chômage des 15- 64 ans par iris à Poitiers	42

Résumé :

Les projets sociaux de territoire se sont multipliés en quelques années. Et cela s'inscrit dans un contexte renouvelé de finalités d'action sociale et de jeux d'acteurs dans le cadre de la redéfinition des interventions auprès du public local. En effet, la décentralisation a favorisé l'émergence de nouveaux enjeux autour du « local » qui devient le lieu privilégié de la proximité, et d'une recherche de cohérence et d'efficacité de l'action. En ce sens, la connaissance du territoire devient une étape fondamentale lors de la réalisation de projets menés les Centres Socioculturels. De fait, le portrait de territoire est l'outil privilégié des Centres Socioculturels en France. C'est le cas des 3 Cités. Il vise à améliorer la connaissance globale des acteurs, des ressources, des habitants pour répondre aux nouveaux besoins économiques, sociaux et sociétaux. En encourageant les échanges et la transversalité entre direction et acteurs, le portrait de territoire est un outil de management pour l'encadrement de proximité et encourage la prise d'initiatives dans les territoires d'où notre questionnement sur la dimension local des portraits sociaux de territoire à l'épreuve de l'appropriation par les habitants dans un contexte des mutations globales contemporaines.

Mots-clés : *Portrait de territoire, territoire, développement social local.*

Abstract:

In the last few years, the number of territorial social projects has multiplied. This is part of a renewed context of social action goals and of the interplay of actors in the context of redefining interventions with the local public. Indeed, decentralization has favored the emergence of new issues around the "local" which becomes the privileged place of proximity, and of a search for coherence and efficiency of action. In this sense, the knowledge of the territory becomes a fundamental step in the realization of projects carried out by the Sociocultural Centers. In fact, the territorial portrait is the preferred tool of the Sociocultural Centers in France. This is the case of the 3 Cities. It aims at improving the global knowledge of the actors, the resources, the inhabitants to answer the new economic, social and societal needs. By encouraging exchanges and transversality between management and actors, the territorial portrait is a management tool for local management and encourages initiatives in the territories, hence our questioning of the local dimension of territorial social portraits in the context of contemporary global changes.

Keywords: *Territory portrait, territory, local social development.*